La Contre-Réforme Catholique au XXIe siècle

IL EST RESSUSCITÉ !

Nº 282 - Novembre 2026 Rédaction : frère Bruno Bonnet-Eymard Mensuel. Abonnement : 35 €

RÉCITER LE CHAPELET

NOTRE Père nous a laissé un « *PETIT TRAITÉ SUR LE CHAPELET* », qui est irrésistible, auquel il a donné pour titre : *Ave Maria !* Pourquoi ? Parce que « tout simplement, la priorité bien établie au jour de l'Annonciation, c'est la salutation angélique, le premier acte de l'amour de l'Église au lever du jour : *Ave Maria !* Et nous voilà libérés de la traduction française : "Je vous salue, Marie" qui est pitoyable, au profit de cet *Ave Maria* qui laisse libre notre esprit... et notre cœur ! de traduire en français comme nous le voulons. Par exemple, "*Je vous aime, ô Marie !*" À force de dire des mots gentils, l'enfant qui gazouille sur le sein de sa mère lui dit un beau jour : "*Je vous aime, ô Maman !*" Cela leur fait un plaisir délicieux à tous les deux. » Notre Père disait : « C'est le premier mot que je voudrais dire le matin à ma bonne Mère, Reine des Cieux. » Et il ajoutait : « Quand on commence à ne plus le dire et tout simplement à se désintéresser de cette invocation, on entre dans la zone des dangers : attention, serpents ! »

Les moines disent leur bréviaire, par lequel ils rendent honneur et louange de gloire à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Et les pauvres petits fidèles qui suivent sans comprendre, on leur dit de prier la Sainte Vierge en disant leur chapelet pendant ce temps-là, grâce aux saints qui l'ont reçu du Ciel comme une prière aussi parfaite, aussi trinitaire, parce qu'on passe par Marie pour aller à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

On passe par Marie à chaque parole, mais il n'empêche que c'est à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit que le Rosaire nous renvoie.

Réciter son Rosaire, cela veut dire enchaîner les trois chapelets des mystères joyeux, douloureux et glorieux à la suite, mais pas forcément en un seul jour. Un Rosaire par jour, c'est considéré comme beaucoup, mais un chapelet par jour, c'est bien.

Et c'est particulièrement instructif. Les **mystères joyeux,** du premier chapelet, nous montrent Marie qui apprend qu'Elle va devenir Mère de Jésus. Tout commence par cette joie. « Je trouve que ce serait mieux de commencer notre lecture de l'Histoire sainte par l'Annonciation, plutôt que par la création d'Adam et Ève, qui est particulièrement redoutable et singulièrement souillée par le péché originel dès qu'on a fait un pas, disait notre Père. J'aimerais mieux dire que le commencement de l'Évangile, c'est l'*Angélus*. C'est la parole de l'Ange disant : "*Réjouissez-vous, Marie.*" On commence par être un petit enfant sur le sein de sa mère, et tout est douceur, caresses, tendresse, parce que Jésus est notre Rédempteur par la grâce de Marie Corédemptrice. Les mystères joyeux sont associés aux diverses heures de la journée, depuis le premier mystère jusqu'au cinquième, parce que tout y est grâce qui nous vient de Marie, de l'Immaculée Conception, « *pleine de grâce* ».

Ensuite viennent **les mystères douloureux,** le culte du Rédempteur, du Fils de Dieu venu nous sauver par la grâce de Marie Corédemptrice. On ne la quitte pas, on la trouve au pied de la Croix, souffrant les sept douleurs d'un Cœur très maternel et rédempteur, corédempteur. Ainsi, le Saint-Esprit est-il au commencement, selon la parole de l'ange à Marie : « ***L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi l'Être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu***. » (Lc 1,35)

Et l'Esprit-Saint est aussi à la fin de notre vie, « *à l'heure de notre mort* », comme dit l'*Ave Maria*.

Quant aux **mystères glorieux,** ils nous semblent mieux convenir au Père dans sa gloire finale. Quand on a fini sa journée et qu'on commence les mystères glorieux, c'est pour anticiper sur la joie du Ciel. Le moine et le pauvre laïc méritent bien de regarder humblement vers le Ciel, qui n'est peut-être pas loin. C'est toute la vie de l'Église qui est évoquée dans ce troisième chapelet de notre Rosaire.

Voilà mes petites réflexions sur cette mise en ordre de nos chapelets, nous disait notre Père. C'est incroyable qu'on puisse réciter le chapelet sans remarquer cette forme trinitaire. Ce ne sont pas cent cinquante *Ave Maria* (toc, toc, toc), mais trois chapelets ; chaque chapelet est divisé en cinq dizaines. Et les chapelets eux-mêmes ne sont pas divisés en cinq, mais en trois, comme notre vie : mystères joyeux, mystères douloureux, mystères glorieux. Voilà, c'est bien classé. Cela nous donne un objet de méditation qui change avec chaque dizaine de chaque chapelet.

Quant à la pratique du chapelet, elle a été instituée dans les familles, les tiers ordres et toutes sortes de

congrégations, sans que les pasteurs le considèrent comme un acte de liturgie lié à l'Office divin. Par exemple, Pie IX, très grand et saint Pape, avait, depuis l'enfance, une dévotion brûlante pour la Très Sainte Vierge, et désirait qu'Elle soit déclarée Immaculée Conception. Voilà un Pape qui s'y connaissait en liturgie. Devenu Pape, il a défini l'Immaculée Conception, mais il n'a jamais dit que le chapelet était un office de communauté. Et les communautés religieuses, notamment les carmels, si l'on en croit le récit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, sont rebelles à faire du chapelet un Office de communauté. Nous en avons discuté souvent, nous autres. Pour en faire un office de communauté ? Non, pas du tout. Mais la Sainte Vierge a profité de ce fait que le chapelet n'était dans aucun catalogue de liturgie pour s'en donner tant et plus. Finalement, le chapelet a pris toute la place, poussant à droite et à gauche, mais sans dire : c'est moi, le chapelet, j'ai priorité sur les grandes cérémonies et sur le bréviaire. Le chapelet a tout envahi et néanmoins, l'Office divin dans les monastères tient bon, comme un roc, comme le rocher Saint-Michel dans les sables.

Ainsi, le chapelet ayant rempli tous les interstices de notre vie, la Sainte Vierge n'a fait qu'en profiter, devenant la perpétuelle Médiatrice. Le chapelet est l'instrument privilégié, universel de la prière du peuple de Dieu, par Marie. Maintenant, j'ai changé, confessait notre Père, je ne demande plus que le chapelet soit introduit dans la grande liturgie de l'Église. Mais enfin, quand il y a un petit espace, je suis tout content de pouvoir rajouter un *Ave Maria* quand tout le monde a le dos tourné.

Au dix-neuvième siècle, c'est Marie, l'Immaculée Conception, qui a donné au chapelet son droit privilégié parmi les dévotions, et les Papes l'ont béni et recommandé ainsi. Là, je me bats contre moi-même parce que j'ai commencé par ignorer ces choses. C'en est devenu une sorte de "devoir". Ah ! j'ai dit le mot ! Et combien de fois, j'ai dit : il ne faut pas considérer le chapelet comme un devoir parce qu'on n'y est pas tenu par l'Office divin. Eh bien, si ! C'est un devoir, mais particulier, curieux. C'est un devoir pour les fidèles, c'est devenu un devoir sans qu'il y ait aucune affiche, aucun décret pour nous dire que c'est un devoir. C'est un devoir parce que c'est une recommandation extrême faite à tous, bons catholiques et mauvais chrétiens.

Je rencontre un homme l'autre jour et je lui demande :

– ***Dites-moi un peu, où en êtes-vous de votre piété ?***

Il me répond : "*J'ai les trois Ave.*"

– ***Ah ! Qu'est-ce que c'est ?***

Je le savais mais je voulais lui faire dire.

– *Ben, vous savez, c'est le type qui a dit trois Ave toute sa vie, parce que sa mère lui avait dit : Tu seras un chenapan toute ta vie, mais souviens-toi : si tu dis trois Ave toute ta vie, la Sainte Vierge ne te laissera pas tomber. Tu iras au Ciel avec moi. On se donne rendez-vous au Ciel.*

Alors, je lui dis : ***Et c'est ce que vous faites ?***

– *Oui, oui !*

– ***Eh bien, mon vieux, je vous en souhaite ! Trois chapelets par jour ?***

– *Non, non, trois Ave.*

– ***Ah ? J'avais cru que c'était trois chapelets. Ah ! Et trois AVE ça suffit ? Pour vous payer l'éternité ? Vous croyez cela ?***

Eh bien, c'est lui qui a raison ! Pourquoi ? Parce que, quand il dit trois *Ave Maria*, la Sainte Vierge lui donne quelques grâces. Il se dit un jour : je pourrais bien dire une dizaine. Il se laisse gagner et, finalement, il fait comme tout le monde, il dit son chapelet tout le temps. On le retrouve à quatre-vingt-dix ans dans son fauteuil de vieillard, et que voulez-vous qu'il fasse de mieux ? C'est la Vierge qui l'emporte sur lui parce qu'il dit des chapelets et des chapelets, il ne sait pas combien par jour. Elle le veut, c'est comme cela. Elle le veut parce que son Fils le veut. Ce n'est pas très compréhensible. La Vierge devient la grande bénéficiaire par ses propres gestes, ses paroles. Elle a dit : il faut, c'est Dieu qui le veut. C'est Elle qui le dit : réciter son chapelet.

« Je dis bien, et je ne l'avais jamais dit autrefois ! Je n'aimais pas dire cela, confessait notre Père. Comme on peut se tromper dans la vie ! J'ai bien été obligé de constater que la Vierge ne dit pas : vous seriez gentils de dire un peu de chapelet. Comme à Medjugorje, où elle dit : je vous remercie d'être venus m'écouter ! Non mais ! C'est le diable ! La Vierge a dit : je veux. Mon Fils veut. Ce n'est pas passé par l'Église hiérarchique, c'est Elle qui l'a dit : réciter son chapelet tous les jours. C'est dit aux familles, aux congrégations. Ce n'est pas un devoir, mais c'est plus mobilisant parce qu'il le faut pour obtenir toute grâce et le Paradis au jour de la mort. Voici qu'en une phrase, le chapelet a court-circuité toutes les liturgies pesantes, que seuls les moines peuvent pratiquer. Elle dit : "Moi, je connais un chemin court, suivez-moi." Ainsi, nous en sommes venus, chacun suivant son sentier, ses inspirations, les instigations de ses père et mère selon la chair et selon l'ordre sacré des communautés, à nous considérer comme tenus, en toute liberté, mais nécessairement. Arrangez cela comme vous voulez. Tu es libre, mais c'est nécessaire, puisqu'il s'agit de la Mère de Dieu et du moyen premier du règne de Dieu dans nos cœurs.

Frère Bruno de Jésus-Marie.

LE VOYAGE DU PAPE EN FRANCE

VENDREDI 25 - LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

2. LES LEÇONS DU VOYAGE PONTIFICAL

DANS le numéro d'octobre d'*Il est ressuscité !* nous avons analysé les différentes étapes du voyage du pape Léon XIV en France. Ses nombreux discours politiques, à Paris et à Metz, nous ont montré un Pape empreint de concordisme, de naturalisme et d'humanisme libéral, bien dans la ligne de ses prédécesseurs postconciliaires.

Ses sermons au sanctuaire de Lourdes offraient, en revanche, un tout autre visage. Marqués de piété mariale, ils manifestaient un véritable esprit religieux et surnaturel.

Reprenons cette analyse et tâchons de tirer quelques leçons générales de ce voyage et des paroles prononcées par le Pape.

LÉON XIV, LE BIEN-AIMÉ

Le Pape a été particulièrement bien accueilli lors de son voyage en France. Partout où il est passé, les catholiques, quelles que soient leurs sensibilités, lui ont témoigné une profonde affection. Des plus traditionalistes aux plus progressistes, tous ont tenu à lui manifester leur attachement. La presse nationale et internationale n'a pas manqué de souligner cet aspect.

Le Saint-Père est ainsi apparu dans toute sa dimension de Père commun, la personne sacrée vers laquelle chacun se tourne spontanément pour être affermi dans sa foi. Il s'est révélé être un véritable facteur de communion, suscitant un élan d'affection qui transcende les divisions habituelles. Cet aspect nous paraît particulièrement heureux. Il témoigne de ce que le Pape demeure reconnu, consciemment ou non, comme le Vicaire du Christ, le représentant de Dieu sur la terre, celui sur qui se fondent l'espérance de l'Église et celle de nos âmes.

Bernard Gorce, du journal *La Croix*, écrivait au lendemain de ce voyage : « *Ni avant, ni pendant, ni après. Le voyage de Léon XIV en France n'a pas suscité de polémiques ni même de fortes critiques, comme ce fut le cas lors des précédents voyages papaux, depuis la première visite de Jean-Paul II en 1980 à celle de Benoît XVI en 2008.*

« *Si l'on excepte les trois brefs passages de François à Strasbourg, Marseille et Ajaccio, cette première visite apostolique d'un pape depuis dix-huit ans s'est déroulée sans anicroche. Même la célébration d'une messe géante sur la place de la Concorde, aux pieds de l'Assemblée nationale, n'a provoqué de protestations qu'à la marge.* »

Cet attachement s'est notamment nourri des nombreux gestes symboliques que le Pape a accomplis au cours de son voyage. Certains ont profondément marqué les fidèles. D'autres furent plus discrets.

« *Un instant suspendu, au milieu d'une foule de 800 000 personnes*, rapporte *La Croix*. *Celui d'une petite fille en robe bleue, portée à bout de bras en direction du pape Léon XIV qui, d'une main, réalise un signe de croix sur son front sans jamais la quitter des yeux. De l'autre main, comme une manière d'être encore plus en phase avec elle, le Pape serre le bras de la fillette, âgée de dix ans et polyhandicapée. Cette bénédiction (...) rappelle l'attention de Léon XIV, et celle de toute l'Église, au nom de l'Évangile, aux personnes les plus vulnérables.* » Oui ! le Pape fut à Paris notre doux Christ en terre et Léon est admirablement entré dans son rôle.

Transporté lundi matin de Lourdes à Metz, le Pape a passé une demi-heure dans le poste de pilotage de l'avion. Le vol était escorté par deux avions de l'armée de l'Air, volant à cinquante mètres de l'A321. « *On a transmis le micro au Saint-Père, qui a échangé avec les pilotes de Rafale. Il a transmis sa bénédiction, à eux et à l'ensemble des militaires qui œuvrent à la protection des populations et à la paix dans le monde* », a rapporté le copilote.

Cette vénération pour le Pape s'est traduite de manière particulièrement éloquente dans le dévouement dont les fidèles ont fait preuve pour assurer le parfait déroulement de ces quatre jours de visite pontificale. Trois villes traversées, 15 000 bénévoles mobilisés, 80 000 jeunes réunis au Stade de France, 1500 choristes et 800 000 pèlerins rassemblés à la messe célébrée place de la Concorde... Autant de chiffres qui témoignent de l'ampleur de cet élan populaire et de la ferveur qui l'a porté.

Au cours de ces journées, le préfet de police de Paris a déclaré que les forces de l'ordre n'avaient eu à déplorer aucun débordement. L'un des généraux à la manœuvre, le général Pascal Péran, ancien gouverneur militaire de Metz, chargé d'organiser la venue du Pape dans sa ville, a avoué : « *Pour moi, c'est une grâce. Catholique pratiquant, c'est un honneur, j'ai vraiment le sentiment de rendre un service à l'Église.* »

La qualité de cet ordre tient sans doute à la compétence de la police, mais plus encore à l'état d'esprit des fidèles qui allaient à la rencontre de leur Pasteur bien-aimé, dans la joie d'une foi enfin libre de s'ex-

primer au grand jour, le temps d'une trêve arrachée à la République, guidés et protégés par un service d'ordre heureux d'accomplir sa mission. Un phalangiste nous a écrit : « *Avant la messe, à chaque relève ou arrivée de gendarmes ou de policiers, ceux-ci étaient applaudis par la foule. Ce qui a eu l'air de leur faire plaisir, puisque les vidéos publiées par leurs services montraient régulièrement ces applaudissements*. »

Au-delà du concours des bénévoles, le budget de cette visite, hors dépenses de sécurité et mécénat en nature, était estimé à vingt-sept millions d'euros. Séparation de l'Église et de l'État oblige, la République n'a pris aucune dépense à sa charge, hormis celles relevant de la sécurité publique, comme il est d'usage pour toute personnalité de cette importance en déplacement sur le territoire français. Il revenait donc aux diocèses concernés, ceux de Paris, de Lourdes et de Moselle, d'assumer ces charges considérables. Pour y faire face, des sommes importantes ont été recueillies auprès des fidèles et des bienfaiteurs, témoignant une fois encore de leur générosité et de leur attachement à l'Église.

Située dans un département demeuré sous régime concordataire après 1905, la ville de Metz pouvait et souhaitait prendre part au financement de la venue du Pape. Mais l'annonce par la municipalité d'une contribution de 500 000 euros à l'organisation de cette visite suscita une vive polémique. L'Union des familles laïques s'éleva publiquement contre cette dépense et saisit le préfet, lui demandant d'exercer son contrôle de légalité sur la délibération municipale. Les francs-maçons étaient aux aguets, mais le cœur de la cité avait parlé.

UNE PIÉTÉ MARIALE PRISONNIÈRE

Il faut également reconnaître que la piété de Léon XIV, et tout particulièrement sa dévotion pour la Sainte Vierge, est bien réelle. Ses homélies prononcées à Lourdes nourrissent l'espérance d'un Pape capable de se mettre à l'écoute de Notre-Dame et de reprendre fidèlement son message, tel qu'Elle l'a elle-même prononcé, **mais cette piété mariale s'inscrit dans un cadre bien précis, dont il ne s'écarte pas : point de Médiatrice de toutes grâces, point de Corédemption**.

Nous l'avons vu prier lui-même et faire prier, selon la vraie nature de la prière qui est d'entrer en relation avec Dieu dans la foi sans s'occuper en même temps de plaire aux autres. Il pensait à prier, il a su imposer le respect de sa prière et inviter à prier avec lui, gentiment, irrésistiblement.

Par exemple, à l'archevêque de Paris, Laurent Ulrich, qui l'accueillait à la cathédrale, décrivant les prêtres et diacres qui l'entouraient, le Pape l'a remercié, demandant à l'assemblée d'être garante de la destination du lieu. « *La cathédrale n'est pas une enveloppe de pierre à admirer : elle vit du mystère sacré qui y est célébré. Vidée de l'action liturgique, elle perdrait son âme*. »

Plus tard, à l'issue de la messe célébrée le 27 septembre sur la prairie de Lourdes, devant près de 150 000 fidèles, Léon XIV a présenté l'Angélus comme une prière « *simple et merveilleuse qui nous aide à vivre chaque jour en adhésion à la volonté de Dieu, à l'exemple de la Vierge Marie*.

« *C'est ici que la Vierge Marie est apparue à sainte Bernadette avec le chapelet et qu'elle a, pour ainsi dire, guidé sa prière. C'est pourquoi aujourd'hui, comme si je recevais d'elle cette demande, j'invite tous les fidèles et toutes les communautés chrétiennes à prier le saint Rosaire au cours du mois d'octobre prochain, avec l'intention particulière que cessent les guerres et que la paix s'instaure entre les peuples en conflit. Accompagnons cette prière d'actes concrets de pénitence et de miséricorde, avec l'engagement de toujours favoriser le dialogue et la réconciliation*. »
Une longue ovation a alors retenti dans la prairie. Et le Pape a conclu simplement : « *Que notre Très Sainte Mère intercède pour nous*. »

UNE PENSÉE LIBÉRALE

Le pape Léon est profondément marqué par un libéralisme qui revêt plusieurs formes. L'une de ses manifestations les plus frappantes est un immanentisme omniprésent, qui transparaît avant tout dans sa méthode et dans sa manière de présenter la vérité. Son homélie prononcée place de la Concorde, tout comme ses réponses aux jeunes lors de la veillée, en offrent des illustrations révélatrices. Dans son langage pastoral, il accorde volontiers une place prépondérante à la conscience personnelle, au cheminement intérieur de chacun, au dialogue entre les croyances et à la recherche commune de la vérité. La vérité catholique tend à s'imposer moins comme une réalité objective, préexistante à l'homme et à laquelle son intelligence doit adhérer, que comme une vérité qui se découvre au fil d'une expérience personnelle, d'un discernement intérieur et d'un dialogue avec autrui.

Son voyage a également révélé chez lui une conviction profondément démocrate-chrétienne. La démocratie chrétienne ne vise pas à restaurer une société chrétienne dans ses institutions et ses fondements, mais à faire vivre les valeurs chrétiennes au sein d'une société dont la démocratie constitue le principe d'organisation. Elle ne prétend pas faire régner visiblement Jésus et Marie sur nos patries, ni rétablir la loi évangélique comme loi suprême de nos constitutions et de nos institutions. Elle ne songe pas à rétablir Jésus vrai Roi de France, ni à restaurer le roi son lieutenant, mais elle cherche à

rendre le christianisme compatible avec les institutions héritées de la Révolution.

Cette orientation éclaire bien des silences de ce voyage. Aucune référence aux institutions chrétiennes de la France, aux combats du passé, à l'Ancien Régime, aux rois de France et à toutes ces œuvres royales accomplies en étroite collaboration avec l'Église. Tout ce qui pouvait rappeler que la France fut une nation catholique, dotée d'institutions façonnées par la foi, a été soigneusement écarté.

Nous avons le droit d'être fiers de nos saints français, mais à condition de ne pas rappeler qu'ils furent aussi les défenseurs, par leur vie et leurs combats, d'une civilisation catholique *et* française. Le spectacle, pourtant si merveilleux, de la veillée des jeunes, contrôlé et avalisé par la Conférence des évêques de France et par les délégués du Vatican, en fut une illustration emblématique.

Un autre détail. Lors de la messe, place de la Concorde, aucune allusion ne fut faite au martyre de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth, des carmélites de Compiègne et de tant d'autres victimes de la Révolution, alors même que le podium occupait l'emplacement de l'ancienne guillotine. De même, près de l'autel, côté épître, se trouvait une magnifique statue d'une Vierge à l'Enfant en argent, commandée par Louis XVIII pour la cathédrale et offerte par Charles X en 1826, dans le dessein de rétablir la procession du Vœu de Louis XIII commémorant la consécration de la France à la Vierge Marie en 1638. Mutilée par les républicains en 1831, cette statue était également présente devant la cathédrale lors des vêpres du 25 septembre. Elle rappelait pourtant, à elle seule, la religion royale, la soumission du roi de France à la Vierge Marie et à Dieu. Eh ! bien, de tout cela, il ne fut pas question. Quant à la dévotion au Sacré-Cœur, le Pape ne l'évoqua qu'incidemment, sous son seul aspect spirituel.

« *JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION* »

Alors, ce voyage redressera-t-il la France ?

Il faut reconnaître qu'il lui a rendu un souffle et ravivé la joie d'être chrétien. Les Français demeurent capables de s'unir autour du Pape et même de se sacrifier pour l'acclamer. La jeune génération semble moins sujette au respect humain. Elle s'agenouille, communie dans la bouche, rebâtit les calvaires et se montre prête à une certaine forme de lutte contre l'athéisme et l'islam. Il est particulièrement réconfortant de constater que les saints les plus applaudis au Stade de France furent précisément sainte Jeanne d'Arc, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et les statues pèlerines de la Très Sainte Vierge dans ses apparitions du dix-neuvième siècle portées en procession. La France conserve donc une force catholique réelle, qui ne demande qu'à être réveillée.

Mais le Pape, lui, est résolument favorable à la démocratie, à l'Union européenne et aux institutions internationales. Il est également pleinement attaché à Vatican II et à la synodalité. Défenseur des droits de l'homme et de sa dignité intrinsèque, il entend œuvrer au renouveau chrétien dans le cadre de cette conception de l'homme et de la société.

On verra ce qu'il en résultera. Rien ou presque rien. Jean-Pierre Maugendre a justement rappelé qu'« *avec le recul du temps, ce qui est certain c'est que le succès populaire de la venue du pape Jean-Paul II en France en 1980 (350 000 personnes à la messe du Bourget, 50 000 jeunes au Parc des Princes) et sa célèbre interpellation :* "*France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?*" *n'ont en rien enrayé la sécularisation de la société française et sa déchristianisation. De même la dénonciation pontificale de la* "*permissivité morale qui n'apporte pas le bonheur*" *ne semble pas avoir eu un effet déterminant*. »

Des statistiques récemment publiées par le Vatican confirment ce constat et permettent de mesurer l'ampleur effrayante d'un déclin qui se poursuit.

Il est donc urgent de revenir à la saine doctrine et à une vraie dévotion. Urgent de travailler au salut des âmes, non par l'approche immanentiste, non par la méthode de l'Action catholique du « *milieu par le milieu* », ni en se contentant d'être un ferment invisible dans la pâte humaine, mais en retrouvant la pratique séculaire de l'Église : enseigner la vérité, convertir les intelligences, former les volontés, sanctifier les âmes et les conduire à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans une action « *heureusement concertée* » avec l'État, lui-même soumis à Dieu, comme disait saint Pie X.

Alors, notre secours demeure plus que jamais l'Immaculée Conception, comme l'a justement rappelé le pape Léon à Lourdes :

« "*Je suis l'Immaculée Conception*" *! C'est bien de cette manière que Marie s'est désignée ici même, dans la plus grande humilité, mais reconnaissante à Dieu pour le privilège absolument unique dont elle a eu la faveur et qui représente pour nous l'aurore du salut. Jésus a voulu, par les mérites de sa Passion et de sa Résurrection, préserver sa Mère de toute trace de la faute originelle ; Il en a fait une nouvelle Ève sur qui le démon n'aura jamais aucune prise, et à partir de qui tout recommence, tout redevient possible, pour le monde comme pour chacun de nous. Voilà pourquoi son soutien et son intercession ne sont pas accessoires au chrétien qui veut accueillir la grâce de la Rédemption obtenue par le sang de Jésus, et lutter contre le mal.* »

Ainsi soit-il !

DEUX DÉLIRES AU SOMMET

Réunion d'Assise et infaillibilité du peuple de Dieu

L'actualité religieuse du mois d'octobre nous a encore offert le spectacle de deux dérives particulièrement déplorables promues par le Pape et par nos évêques. Non contents de subvertir les esprits par leurs idées politiques et sociales fausses, comme l'a fait le Saint-Père dans plusieurs de ses discours lors de son voyage en France, approuvant les principes de démocratie, de droits de l'homme et de laïcité, ils nous attirent également les châtiments divins par la gravité des erreurs religieuses qu'ils professent et qui outragent le Bon Dieu.

40E ANNIVERSAIRE D'ASSISE

Il semble que les problèmes de santé du Pape soient relativement bénins. Le Saint-Père avait indiqué lors de l'Angélus du 11 octobre que les médecins avaient découvert un nodule sur l'un de ses poumons. La lésion a été détectée à un stade très précoce. Une intervention chirurgicale a eu lieu et le Pape va s'en remettre.

Selon un cancérologue de nos amis, il s'agit bien d'« *un petit cancer qui ne nécessite pas de traitement complémentaire. Cela correspond à une situation relativement précoce, avec un risque de récidive à dix ans qui serait de l'ordre de 10 %. Par ailleurs, le Pape fait l'objet d'un suivi médical régulier. Il n'y a donc pas lieu, au vu de ces éléments, de considérer la situation comme particulièrement inquiétante.* »

Quoi qu'il en soit, cet épisode a le mérite de remettre l'homme à sa juste place. Élu pape à soixante-neuf ans, amateur de tennis, adepte des longueurs de piscine à Castel Gandolfo, le Saint-Père semblait jouir d'une santé presque irréprochable. Son dossier médical était pratiquement vierge, à l'exception d'une fièvre typhoïde contractée au Pérou en 1985.

Tout semblait donc aller pour le mieux. Mais voilà : même le Pape n'échappe pas à la condition humaine et le Bon Dieu reste le maître de la vie.

Cette maladie est survenue au moment où le Pape devait se rendre à l'anniversaire de la **réunion d'Assise**. Il n'a donc pu y prendre part. Il y a quarante ans, en effet, le 27 octobre 1986, le pape Jean-Paul II avait invité les représentants des grandes religions du monde à Assise en Italie pour une journée mondiale de prière pour la paix.

En janvier 1987, notre Père avait résumé en ces termes les principes de cette scandaleuse rencontre interreligieuse. Ils demeurent les mêmes :

« *Pour Notre Saint-Père le pape, théologien et disciple du célèbre Karl Rahner, dont nous retrouvons ici la thèse séduisante des "chrétiens anonymes", que seraient pour lui les croyants sincères et gens de bonne volonté de toutes les religions du monde :*

1. – Dieu a créé les hommes d'une seule famille qu'il aime comme un père, ne faisant aucune différence entre les uns et les autres, tous aimés de lui, tous frères, tous appelés également au salut.

2. – Le Fils de Dieu s'étant fait homme, il leur a communiqué à tous, en quelque manière, sa divinité ; il les a sauvés déjà en espérance et leur a mérité à tous la capacité de faire leur salut là où ils se trouvent, avec les moyens dont ils disposent et qui sont leurs diverses religions.

3. – Ainsi les religions révélées, le judaïsme et son succédané le christianisme, ne sont pas les ennemies des (fausses) religions, mais leurs aînées, leurs révélatrices et leurs guides. Seuls les chrétiens peuvent se rendre compte et faire connaître aux autres qu'ils sont tous fils du même Dieu, frères entre eux, tous sur le chemin du salut, chacun selon sa religion traditionnelle. »

Ainsi, ironisait notre Père, « *des hauts murs d'hostilité, de rivalité, d'ignorance et de mépris entre les grandes religions sont tombés. De plus, tant de prières ainsi unies pour le bien de toute l'humanité ont dû singulièrement toucher Dieu, le Créateur et Père de tous les hommes, sans distinction de races, de sexes, de religions ou de nationalités, et Jésus leur Sauveur.*

« *De telles réunions conduiront donc progressivement à dégager entre tous un certain fonds commun, émanation d'un Esprit divin unique, rencontrant justement le Credo fondamental de Jean-Paul II. Ce qui n'empêchera pas, au contraire ! chaque religion de conserver, sans fanatisme ni intolérance, sans prosélytisme, ses propres croyances et rites, expressions des diverses cultures millénaires de l'humanité.*

« *Ainsi s'établira dans les faits une religion universelle, reconnaissant un seul Dieu ami des hommes, un seul Sauveur de tous, le Christ, pour ceux qui croient en lui, et un seul Esprit suscitant des germes de vie surnaturelle dans toutes les âmes et des initiatives de salut par toutes les religions, depuis le commencement du monde. Le catholicisme, prêt à s'effacer – comme à Assise – pour mieux servir les hommes, se fera le révélateur de la présence divine universelle, vécue par tous, mais comme à l'aveugle, adorée sous toutes les formes, même les plus surprenantes.*

« *Voilà quelle théologie nouvelle, ouverte, universelle, a inspiré la réunion interreligieuse d'Assise. "C'est ma conviction, semble dire le Pape aux catho-*

liques scandalisés et effrayés, c'est la seule et c'est la bonne", comme disait de Gaulle aux Français révoltés par sa politique de décolonisation. Hélas, ce n'était pas la seule, et c'était la pire ! »

Le mois suivant, en février 1987, sous le titre *L'Hérésiarque*, notre Père avait consacré une étude approfondie à l'important discours prononcé par Jean-Paul II le 22 décembre 1986, dans lequel celui-ci était revenu sur la réunion de prière d'Assise. Cette analyse de notre Père est disponible dans son intégralité sur notre site.

À cet événement venait s'ajouter une autre affaire non moins grave. Depuis le 8 décembre 1986, faute d'avoir obtenu des autorités ecclésiastiques le jugement qu'il réclamait sur ses accusations portées contre Jean-Paul II, notre Père en avait appelé au Jugement de Dieu. Il avait engagé avec le cardinal Lustiger une véritable ordalie : que Dieu Lui-même départage les deux champions, en frappant de mort celui qui professait l'erreur et en épargnant celui qui défendait la foi catholique.

C'est à la lumière de ces événements, et voyant dans la rencontre d'Assise un signe capital, annonciateur d'une ère nouvelle, que notre Père avait renouvelé son appel au Christ, Souverain Seigneur et Juge de son Église :

« *Je demande à être jugé là-dessus, et sur le reste. Mais puisque personne n'ose, même après Assise ! même après ce discours ! murmurer contre l'Hérésiarque, personne n'ose en appeler dans l'Église hiérarchique à l'infaillibilité du Pape ou du Concile, je réitère mon appel au Christ, Souverain Seigneur de son Église. Si j'ai tort de crier à la falsification de la foi, savante, perfide, opiniâtre, de la part du Pape en personne, que Dieu m'ôte la vie pour annuler la force de ma réprobation ! Mais si j'ai raison, et évidemment j'ai raison, pourquoi le bon Dieu, notre Père céleste, nous garderait-il la vie si ce n'est pour confondre l'Hérésiarque, et contraindre à se rétracter ou à s'en aller le perfide qui prétend entraîner dans son quintuple reniement toute l'Église ?* »

Les choses ont-elles changé depuis ? Malheureusement, non. Dans son message vidéo aux participants de la réunion interreligieuse, le pape Léon a insisté sur la nécessité, pour obtenir la paix dans le monde, de « *faire grandir l'esprit d'Assise, qui est le refus de la légitimation religieuse de la guerre, un esprit de médiation et de dialogue, une expérience contemplative et une action créative pour un avenir de paix. En effet, la paix doit redevenir l'idéal commun des peuples, l'étoile qui guide chacun de nos choix, le critère qui démasque l'injustice, l'horizon commun de tous les peuples*. »

Il n'est donc nullement question de promouvoir la vraie religion, de défendre la Vérité, d'étendre l'Église, ni de travailler au règne des Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie. La désorientation est donc totale et notre pitié touche aux abîmes !

LE PEUPLE DE DIEU INFAILLIBLE

Le 30 septembre, le Vatican a rendu public le rapport final de la Commission canonique du Synode sur la synodalité. Dix juristes, réunis autour de Mgr Filippo Iannone, actuel préfet du Dicastère pour les évêques, proposent de réviser une trentaine de canons du Code de droit canonique. Parmi eux figure le canon 749, qui traite notamment de l'infaillibilité du Pape.

La commission propose de faire précéder ce canon d'un paragraphe consacré à l'infaillibilité du peuple de Dieu. Il s'ouvrirait ainsi : « *L'ensemble des fidèles, ayant reçu l'onction de l'Esprit, ne peut se tromper en matière de foi*. » L'infaillibilité pontificale ne serait mentionnée que dans le paragraphe suivant. Elle viendrait en second.

Une telle proposition soulève une grave question doctrinale. Elle s'inscrit dans la nouvelle conception de l'Église issue du concile Vatican II, qu'à la suite de l'abbé de Nantes nous rejetons. La constitution conciliaire *Lumen Gentium* a en effet procédé à une révolution en présentant d'abord l'Église comme peuple de Dieu avant de traiter de la question de la hiérarchie dont la pyramide se trouve du coup renversée. Il y aurait donc d'abord le peuple, et ce peuple est donné tout vivant, tout illuminé, tout sanctifié, rassemblé avant qu'intervienne le moins du monde la hiérarchie, par l'action directe, invisible, gratuite, inattendue, illuminée de... l'Esprit-Saint !

Or, il y a plus de cent cinquante ans, le concile Vatican I a défini et précisé les conditions de l'infaillibilité et de la primauté du Pontife romain. D'abord, le 8 décembre 1864, le bienheureux Pie IX avait publié l'encyclique *Quanta cura*, accompagnée du *Syllabus*, qui condamnait en bloc les erreurs modernes inspirées du libéralisme, du rationalisme, et du sécularisme fondé sur la séparation de l'Église et de l'État. Puis, cette condamnation trouva un prolongement doctrinal majeur dans la constitution *Pastor æternus*, promulguée le 18 juillet 1870, qui définissait solennellement l'infaillibilité pontificale.

Une grande partie de la légitimité de notre combat contre le concile Vatican II repose sur ces documents irréformables et inattaquables, parce qu'inspirés et voulus par le Saint-Esprit.

La constitution *Pastor æternus* affirme que « *la force et la solidité de l'Église* » reposent sur « *la perpétuité et la nature de la primauté du Siège apostolique* ». Ce principe est fondamental et détruit celui que les pères du concile Vatican II ont voulu imposer en mettant en avant la notion de peuple de Dieu.

La constitution *Pastor æternus* poursuit : « *Nous*

enseignons et déclarons que l'Église romaine possède sur toutes les autres, par disposition du Seigneur, une primauté de pouvoir ordinaire, et que ce pouvoir de juridiction du Pontife romain, vraiment épiscopal, est immédiat. ***Les pasteurs de tout rang et de tout rite et les fidèles, chacun séparément ou tous ensemble, sont tenus au devoir de subordination hiérarchique et de vraie obéissance****, non seulement dans les questions qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui touchent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans le monde entier. Ainsi, en gardant l'unité de communion et de profession de foi avec le Pontife romain, l'Église est un seul troupeau sous un seul pasteur. Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont personne ne peut s'écarter sans danger pour sa foi et son salut.* »

Dans cette même constitution, le concile rappelle également ce principe, déjà défini au concile de Florence : « *Le Pontife romain est le vrai vicaire du Christ, la tête de toute l'Église,* ***le père et le docteur de tous les chrétiens*** *; à lui, dans la personne du bienheureux Pierre, a été confié par notre Seigneur Jésus-Christ plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner toute l'Église.* »

En effet, la première fonction du Pape est d'être Docteur et Pasteur. « *Dans l'Église,* rappelle notre Père, *le Pasteur est de toute nécessité d'abord un Docteur de la foi. Il doit avant toute chose définir la vérité et proscrire l'erreur. "Sans la foi, nul ne peut plaire à Dieu", dit saint Paul (He 11, 6).* » (*L'Église nécessaire au monde*, CRC nº 30)

C'est ainsi qu'il est Père, car il ne peut y avoir de peuple de Dieu sans qu'il soit engendré par ce Père commun, nourri de son enseignement et de la grâce qui passe par ses mains. Sans la foi et donc sans l'autorité qui la garantit et la protège, l'Église se disperse en une multitude de sectes.

Le mot *Pasteur* ne doit donc pas être entendu dans son acception moderne, comme s'il désignait un pape bonhomme, sympathique à tous et complaisant aux erreurs. Être Pasteur ne consiste pas à sentir le troupeau et à le suivre, mais à le conduire. Son devoir primordial est de garder intact le dépôt de la foi, de préserver la Vérité dans l'Église et de défendre son Credo. C'est ainsi qu'il exerce véritablement sa paternité : en étant le gardien et le docteur de la Vérité, il donne naissance à un peuple nombreux.

Cette conception contredit une idée défendue depuis longtemps par les libéraux catholiques : faire du *sensus fidei* et du *consensus fidei* l'instance ultime de discernement de la vérité doctrinale. Non ! Les baptisés, même pris dans leur ensemble, guidés par l'Esprit-Saint, ne possèdent pas d'instinct infaillible pour reconnaître la vérité en matière de foi.

Il est vrai que la notion de *sensus fidei* avait été défendue par le cardinal Newman, alors simple prêtre. En 1859, il lui avait consacré un texte intitulé *De la consultation des fidèles en matière de doctrine*. Pour étayer sa thèse, il invoquait un épisode du IVe siècle, dont il proposait une interprétation contestable. À cette époque, en effet, l'arianisme, qui niait la divinité du Christ, divisait profondément l'Église. Or, selon Newman, au cours de cette crise, de nombreux simples fidèles avaient conservé la foi en la divinité du Christ, tandis qu'une partie importante de l'épiscopat avait hésité, voire failli. Le texte fit scandale, car, bien que telle ne fût sans doute pas l'intention de Newman, on y vit une manière d'accorder aux fidèles un rôle déterminant dans le discernement doctrinal, au risque de relativiser l'autorité des évêques.

Les libéraux catholiques prirent leur revanche un siècle plus tard, au concile Vatican II. Le 21 novembre 1964, l'un des textes majeurs du Concile, *Lumen gentium*, inscrivait noir sur blanc cette notion de *sensus fidei* : l'ensemble des fidèles, guidé par l'Esprit, « *ne peut se tromper dans la foi* ».

Léon XIV en a reparlé le 18 mars 2026, lors d'une audience générale, dans le cadre de son étude sur la constitution *Lumen gentium*. Le Pape n'a pas affirmé que le *sensus fidei* rendait chaque fidèle individuellement infaillible, mais il a expliqué que ce sens de la foi appartenait aux fidèles « *en tant que membres du peuple de Dieu dans son ensemble* » :

« Lumen gentium *met l'accent sur ce dernier aspect et le relie à l'infaillibilité de l'Église, à laquelle est liée,* ***en la servant*** [!]*, celle du Souverain Pontife. La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint-Esprit (cf. 1 Jn 2, 20, 27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel (cf. LG, 12). L'Église, donc, en tant que communion des fidèles* ***qui inclut*** *évidemment les pasteurs, ne peut se tromper dans la foi : l'organe de cette propriété, fondé sur l'onction du Saint-Esprit, est le sens surnaturel de la foi de tout le peuple de Dieu, qui se manifeste dans le consentement des fidèles.* »

Autrement dit, selon cette formulation, l'infaillibilité pontificale est mise au service de l'infaillibilité des fidèles dans leur ensemble. Eh ! bien non. Tout cela a été condamné par avance, car c'est ignorer la primauté de Pierre. On pourra toujours inscrire une prétendue infaillibilité du peuple de Dieu dans le Code de droit canonique, jamais celle-ci ne pourra être définie *ex cathedra*, de façon infaillible.

Frère Michel de l'Immaculée Triomphante et du Divin Cœur.

L'AMÉRICANISATION DE L'ÉGLISE

DEUX universitaires français, Frédéric Dorel et Blandine Chelini-Pont, viennent de publier un ouvrage sur l'histoire des jésuites aux États-Unis (*Les jésuites des États-Unis*, l'américanisation de l'Église ; Presses universitaires du Septentrion, 2026), précisant en particulier le rôle de leurs théologiens pour « révolutionner le catholicisme mondial, notamment pendant le concile Vatican II ». Même si leur but est de comprendre l'implication actuelle de la Compagnie de Jésus contre les politiques de Donald Trump, leur étude permet de saisir l'essence de l'américanisme dont est pétri le pape Léon XIV.

LES DÉBUTS DOULOUREUX DE L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS

Pour bien comprendre, il faut remonter au tout début des États-Unis. Des treize colonies d'origine, seul Maryland était catholique : ses premiers colons, arrivés en 1634, étaient accompagnés de jésuites qui entreprirent avec succès des missions auprès des autochtones, avant d'être chassés violemment par les Puritains dès 1645, et contraints à la clandestinité. C'est l'arrivée au pouvoir des Baltimore, en 1657, qui leur assura, ainsi qu'aux trois mille catholiques, une certaine tranquillité, à condition de demeurer discrets, sans dévotions publiques.

L'arrivée d'immigrants protestants, appartenant à quantité de sectes presque toutes animées par un antipapisme virulent, les obligea peu à peu à gagner la Pennsylvanie gouvernée par de pacifiques Quakers.

Au moment de la guerre d'Indépendance, puisque la Compagnie avait été dissoute par le Pape en 1773, il ne restait plus aux États-Unis qu'une vingtaine d'anciens jésuites. L'un d'entre eux, John Carroll, rentré aux pays après avoir fait ses études et ses premières années de ministère en France, les persuada facilement d'approuver sans restriction le mouvement insurrectionnel dont un des chefs était son cousin, Charles Carroll, catholique pratiquant, mais imbu des Lumières. John accompagna Benjamin Franklin en France pour négocier son aide avec le succès que l'on sait. Mais à Québec, où il fut envoyé à son retour pour gagner les Canadiens français à leur cause, il se heurta à la ferme opposition de Mgr Briand contre toute révolution et contre le principe même de la démocratie.

John Carroll continua aussi son dévouement aux Insurgés en y ralliant pratiquement tout le clergé séculier ; les catholiques représentaient alors environ 14 % de la population, dont de grandes familles, comme celle des Carroll, qui espéraient du nouvel État indépendant une protection et la liberté.

QUAND LA LIBERTÉ RÉCOMPENSE LE RALLIEMENT À LA RÉVOLUTION

Les catholiques furent récompensés de leur loyauté envers la cause de l'Indépendance. Dès 1775, Washington interdisait les festivités anticatholiques dans son armée. La liberté de culte se généralisa peu à peu à partir de 1785 et une première église put être construite à New York. Deux ans plus tard, l'article 6 de la Constitution stipula « qu'aucune condition de religion ne sera jamais requise pour l'accès à aucune fonction des États-Unis ». Le premier amendement, ratifié en 1791, codifia ce que nous appelons le droit social à la liberté religieuse.

Les catholiques américains étaient satisfaits : c'était la fin des persécutions, mais aussi la possibilité de faire des affaires et de jouer un rôle politique.

Pour éviter la renaissance de l'antipapisme, on obtint du Pape que le premier évêque fût élu par le clergé. John Carroll devint ainsi le premier évêque de Baltimore ; depuis son retour au pays en 1773, il était convaincu du bienfait de la séparation stricte de l'État et des religions, assortie d'une garantie constitutionnelle pour la liberté de culte. « Dès 1773, sa vision s'oriente clairement vers une américanisation de l'Église catholique au sein d'un système de libertés civiles ignoré par la tradition romaine. » Il faudrait dire plus justement : contraire à la tradition romaine, mais toléré à cause de la persécution des sectes protestantes.

Jusqu'à sa mort en 1814, survenue au moment même où Pie VII rétablissait la Compagnie de Jésus, Mgr Carroll forma le clergé de l'Église naissante dans cet esprit. Il y soumit en particulier les prêtres français chassés par la Révolution, dont certains furent néanmoins de saints évêques à la tête des premiers diocèses issus de celui de Baltimore.

L'IMPLANTATION COURAGEUSE DU CATHOLICISME INTÉGRAL

Mais après 1830, arrivèrent des jésuites émigrés de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, de France, d'Italie, le plus souvent chassés de leur pays à la suite de révolutions. Ils étaient donc d'esprit contre-révolutionnaire, hostiles à la démocratie, à la séparation de l'Église et de l'État et convaincus évidemment que les protestants étaient des chrétiens égarés. S'ils étaient heureux de trouver aux États-Unis une terre d'accueil, ils avaient toutefois le net sentiment que ce nouveau pays leur offrait un cadre dangereux pour la foi.

Très rapidement, ils supplantèrent la trentaine de vieux jésuites formés par Mgr Carroll. Ils ouvrirent des établissements scolaires de qualité dont le contenu pédagogique et l'éducation étaient très différents des établissements américains. Ils formaient ainsi une élite qui serait critique de la société américaine.

Il n'en fallut pas davantage pour rallumer les persécutions. Les jésuites devinrent l'objet de violentes campagnes d'opinion et même d'agressions physiques qui achevèrent de les persuader de la barbarie des Américains non catholiques. Devenus la cible principale du *nativisme*, un mouvement politique identitaire, ils n'en répandirent pas moins la dévotion au Sacré-Cœur ainsi que les dévotions publiques, comme les processions, ce qui ne s'était jamais vu depuis un siècle, sauf dans les paroisses de Nouvelle-Angleterre à majorité canadienne-française.

On estime qu'au milieu du dix-neuvième siècle, les catholiques étaient deux millions et demi sur une population de vingt-trois millions d'habitants.

Tandis que certains protestants considéraient qu'il fallait respecter la liberté religieuse, même celle des catholiques qui la contestaient pour les autres confessions religieuses, la plupart considéraient qu'il ne pouvait y avoir de liberté pour les ennemis de la liberté. Le mouvement *The Manifest Destiny,* qui proclamait que les États-Unis avaient providentiellement la tâche glorieuse d'éclairer le monde enténébré, ne supportait pas « l'influence archaïque et dégradante » de la religion catholique.

Le Parti républicain – celui de Trump – fut fondé à cette époque et dans ce climat d'hostilité contre les fils de saint Ignace. Des pamphlets calomniateurs sur ce qui se passait dans leurs collèges, de fausses confessions d'anciens jésuites furent partout répandus. Des manifestations contre les immigrés irlandais dégénérèrent, plusieurs couvents et séminaires furent incendiés au point que l'évêque de New York organisa des milices armées pour protéger ses institutions, ce qui eut un effet dissuasif.

En 1853, la visite d'un légat pontifical pour juger de l'opportunité de l'ouverture d'une délégation apostolique aux États-Unis provoqua une flambée de violences. En 1855, les affrontements pour empêcher les catholiques de voter à Louisville firent vingt morts !

Pendant la guerre de Sécession, la persécution se calma ; même si la grande majorité des jésuites avaient pris parti pour les confédérés alors qu'on trouvait de leurs anciens élèves dans les deux camps. Mais dès la fin des hostilités, elle reprit avec le Ku Klux Klan.

Les attaques ne découragèrent pas les membres de la Compagnie, bien au contraire. En 1870, ils formaient la communauté jésuite la plus nombreuse au monde. C'est à eux que le bienheureux pape Pie IX fit appel pour fonder et diriger une nouvelle revue à Rome : *La Civiltà cattolica*.

LA QUERELLE DE L'AMÉRICANISME

Toutefois, ils ne purent empêcher l'émergence d'une autre puissance dans l'Église catholique américaine, celle des évêques irlandais derrière Mgr John Ireland, évêque de Saint-Paul, et surtout Mgr James Gibbons, bientôt archevêque de Baltimore, primat des États-Unis puis cardinal. Eux professaient que l'Église catholique devait s'adapter aux circonstances américaines.

Les jésuites n'hésitèrent pas à les dénoncer à Rome, voyant dans leur attitude un danger de contamination protestante.

Or, si le bienheureux Pie IX avait soutenu les jésuites, tout devait changer avec son successeur. « Léon XIII va ouvrir la voie à une conciliation possible du catholicisme avec la démocratie et le monde. » Toutefois, cela ne se ferait ni rapidement ni facilement.

Malgré l'appui du Pape aux évêques irlandais, les jésuites n'abdiquèrent pas pour autant leur catholicisme intégral, quoiqu'en sourdine. Mais quand éclata au grand jour la querelle de l'américanisme, ils montèrent au créneau. Rappelons-la en quelques mots.

Elle éclata en 1896, après la publication en Europe de la biographie du Père Hecker, rédemptoriste américain et fondateur de la Société missionnaire de Saint-Paul, décédé en 1888. Ce prédicateur de renom, à l'origine de la vocation du cardinal Gibbons, avait pour but de convertir les protestants, certes, mais en instaurant d'abord la bonne entente avec eux. Son principe se résume facilement : pour que l'Amérique accepte le catholicisme, il faut que l'Église accepte l'Amérique. Il était convaincu que les institutions politiques américaines pouvaient, plus aisément que celles de l'Europe, aider les hommes à faire leur salut et qu'elles promettaient à la catholicité un triomphe plus parfait que ses victoires médiévales. Autrement dit, si l'Église acceptait une société démocratique fondée sur la liberté, elle réussirait mieux que du temps de la Chrétienté.

Cette biographie connut un fulgurant succès en Europe dans tous les milieux libéraux, tandis qu'elle alerta les catholiques intégraux, d'abord les Français, qui portèrent le livre à Rome pour obtenir un jugement doctrinal, y voyant une occasion de justifier leur opposition au ralliement à la République imposé par Léon XIII. Pour leur répondre, le Saint-0ffice travailla avec l'aide des jésuites américains, et produisit

un document réprouvant les thèses du Père Hecker. Léon XIII refusa son assentiment pendant plusieurs semaines, mais la pression se faisait vive, surtout dans la Curie romaine. Malgré les représentations du cardinal Gibbons, Léon XIII finit par approuver la lettre apostolique *Testem benevolentiæ* du 22 janvier 1899.

Citons-en les principaux passages, toujours d'actualité après le concile Vatican II et sous le pontificat de Léon XIV.

La Lettre commence par dénoncer la pensée maîtresse de ce qu'il est convenu d'appeler l'américanisme, ainsi résumée : « Pour ramener plus facilement les dissidents à la vérité catholique, il faut que l'Église s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme, qu'elle se montre favorable aux aspirations des peuples modernes (...). Voire même qu'il est opportun, pour gagner les cœurs des égarés, de taire certains points de doctrine comme étant de moindre importance. » La Lettre rappelle que « toutes les vérités qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne n'ont qu'un seul auteur et docteur : le Fils unique, qui est dans le sein du Père. Elles conviennent à toutes les époques et à toutes les nations. Or, il a commandé aux Apôtres d'aller enseigner toutes les nations, "leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé".

« Qu'on se garde donc de ne rien retrancher de la doctrine reçue de Dieu ou de n'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit : car celui qui le ferait tendrait plutôt à séparer les catholiques de l'Église qu'à ramener à l'Église ceux qui en sont séparés. » L'histoire de l'Église depuis Vatican II, qui a voulu répondre aux aspirations du monde, corrobore cette affirmation et suffirait à condamner l'américanisme d'aujourd'hui.

Sur la question de la discipline que « l'Église devrait adapter aux situations concrètes des gens, par miséricorde », la Lettre reconnaît que le Siège apostolique « a de tout temps réglé la discipline, sans toucher à ce qui est de droit divin, de façon à tenir compte des mœurs et des exigences des nations si diverses que l'Église réunit dans son sein. Toutefois, ce n'est pas au gré des particuliers, facilement trompés par les apparences du bien, que la question se doit résoudre ; mais c'est à l'Église qu'il appartient de porter un jugement. »

La Lettre réfute aussi la nécessité de permettre à chaque fidèle de développer plus librement son initiative et son activité, sous prétexte que la liberté moderne constitue presque exclusivement à l'heure actuelle le droit et le fondement de la société civile. Au contraire, aujourd'hui, « liberté et licence étant souvent confondues et la liberté de la presse ayant facilité la propagation des erreurs, l'autorité magistérielle de l'Église n'en est que plus nécessaire ».

La Lettre condamne également l'exaltation des vertus naturelles, comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps. « On a peine à concevoir comment des hommes pénétrés de la doctrine chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles et leur attribuer une efficacité et une fécondité supérieures (...). Si l'on ne veut pas courir en vain et oublier la béatitude éternelle à laquelle nous destine la bonté de Dieu, à quoi servent les vertus naturelles sans la richesse et la force que leur donne la grâce ? » C'est exactement ce qu'il faudrait opposer à Léon XIV, disciple de Paul VI, quand il fait appel à l'humanité de tous les hommes pour construire la paix dans le monde.

Enfin, remarquons le passage où la Lettre réfute la propension de l'américanisme à préférer aux vertus passives les vertus actives, comme étant supposément mieux adaptées au temps présent. « Le maître et le modèle de toute sainteté, c'est le Christ. Or, le Christ ne change pas avec les siècles, mais il est le même aujourd'hui qu'il était hier et qu'il sera dans tous les siècles. C'est donc aux hommes de tous les temps que s'adresse cette parole : "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur." » Autrement dit, avant de vouloir bâtir un monde nouveau, il faut apprendre l'humilité, la douceur, l'obéissance et en recevoir la grâce.

Conclusion de la Lettre apostolique signée de Léon XIII : « De tout ce que Nous avons dit jusqu'à présent, il ressort que **Nous ne pouvons approuver ces opinions,** dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom d'**américanisme**. »

Intentionnellement de la part de Léon XIII, mais malheureusement, la Lettre ne prévoyait aucune sanction contre ceux qui s'obstineraient à pratiquer et à propager les opinions condamnées. Seuls l'évêque de Rochester et celui de New York reconnurent que cet esprit gangrenait déjà l'Église. Les autres évêques américains, à commencer par le cardinal Gibbons, écrivirent au Pape leur soumission, mais tout en prétendant que ces erreurs n'existaient pour ainsi dire pas chez les catholiques américains. Si bien que la Lettre apostolique *Testem benevolentiæ* resta lettre morte.

Impuissants contre l'américanisme, les jésuites se désolaient aussi de la politique d'hégémonie américaine, comme le Sacré-Cœur. On se souvient en effet que Celui-ci avait chargé la bienheureuse mère Marie du Divin Cœur de demander au pape Léon XIII, qui n'en fit rien, d'intervenir en faveur de l'Espagne contre les États-Unis qui s'emparaient de Cuba puis des Philippines.

LA MUE DES JÉSUITES

Après la mort de Léon XIII, la lutte de saint Pie X contre le modernisme permit aux jésuites américains de reprendre leur combat contre l'américanisme, malgré l'influent et séduisant cardinal Gibbons.

Au début du vingtième siècle, ils étaient encore une force réactionnaire, en marge de la société américaine, soutenant la prééminence catholique dans la société.

Soixante ans plus tard, ils auront totalement « changé de paradigme », comme l'écrivent Frédéric Dorel et Blandine Chelini-Pont : « Ils ont puissamment contribué à la réforme sociale et politique d'un pays dont ils sont devenus des citoyens engagés. Ils ont pleinement assumé la compatibilité catholique avec la démocratie.

« En trois générations, c'est une véritable mue que les jésuites ont opérée, dont les conséquences vont être considérables, à la fois sur leur ordre, sur la société locale et sur l'ensemble de l'Église catholique. »

Cette mue commença paradoxalement pendant le pontificat de saint Pie X, à la suite de son encyclique sur l'Action catholique : à cette occasion, une faille vint affaiblir le bloc de granit du catholicisme intégral jésuite aux États-Unis.

Le Pape y demandait que « *les catholiques réunissent ensemble toutes leurs forces vives dans* ***le but de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne, de réparer par tous les moyens les désordres si graves qui en dérivent ; de replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société…*** » Il incitait à user « *de ces droits de citoyen que les constitutions civiles modernes offrent à tous et par conséquent aux catholiques* ».

Dans la pensée de saint Pie X, il s'agissait de former un parti catholique en Italie ou dans d'autres pays, mais le nouveau directeur de la *Civiltà cattolica*, le Père Brandi, un jésuite américain, voulut adapter cette directive à la situation américaine et encouragea les catholiques américains à travailler dans le Parti républicain comme dans le Parti démocrate pour les rendre plus catholiques.

Il fut dénoncé comme moderniste, mais comme c'était évidemment exagéré, cela n'empêcha pas l'idée de faire son chemin. Certains de ses confrères, qui commençaient à être séduits par la société américaine alors en plein développement, fondèrent une nouvelle revue, *America*, dont l'audience resta très limitée jusqu'à 1911 lorsqu'elle attaqua l'encyclopédie *Britannica* dans sa onzième édition, dont les articles concernant la foi ou l'Église étaient écrits par de piètres théologiens ou par des francs-maçons. Leurs inexactitudes, l'incompétence et la malhonnêteté intellectuelle de leurs auteurs étaient patentes ; or, *Britannica* était très populaire aux États-Unis, la onzième édition avait même bénéficié d'un lancement médiatique encore inconnu. Les dénonciations d'*America* eurent un succès considérable, d'autant plus que les jésuites publiaient des contre-articles rédigés par des équipes multidisciplinaires de haut niveau. Le retentissement fut énorme, la revue était lancée !

Or, les jésuites d'*America* prétendaient « *exercer les influences les plus salutaires de la religion, nécessaires pour sauvegarder la vie, la liberté et l'égalité des droits de l'individu, pour inculquer le respect de l'autorité et des institutions les plus sacrées, tant civiles qu'ecclésiales* ». Par eux, la volonté de soumettre les institutions américaines à la loi du Christ tomba en désuétude, au profit de leur perfectionnement humain. L'américanisme était de retour, cette fois chez les jésuites !

L'AMÉRICANISATION DE L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS

Sous le pontificat libéral de Benoît XV, les jésuites entreprirent une réforme de leurs programmes scolaires et universitaires.

Ils n'enseignèrent plus qu'en anglais et développèrent la recherche dans tous les domaines. En 1928, leurs universités s'ouvraient à des professeurs non catholiques recrutés pour répondre à l'expansion spectaculaire de leurs institutions où le patriotisme américain était mis à l'honneur.

La crise économique de 1929 leur donna l'opportunité d'intensifier leur engagement social et d'y intéresser des laïcs en profitant des retraites fermées pour les Exercices de saint Ignace. Ils travaillèrent aussi à un plan d'action pour l'établissement d'un ordre social-chrétien afin de contenir la progression idéologique du communisme. Mais leur implication dans le syndicalisme fit débat, certains craignant une infiltration du socialisme.

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, les jésuites américains approuvèrent le projet de Société des Nations du Président Wilson, nonobstant son inspiration maçonnique. Sa vision interventionniste et internationaliste trouva un fort écho chez eux. Ils furent les premiers à fonder une école des Affaires étrangères pour « créer un corps d'hommes formés dans un esprit de dévotion aux institutions et à l'idéalisme des États-Unis ».

En 1921, son directeur, le Père Walsh, fut chargé conjointement par le Département d'État et par le Vatican de diriger la mission américano-vaticane de secours aux populations russes affamées, avec l'accord de Lénine. Témoin impuissant de la troisième vague de persécution contre l'Église orthodoxe accusée

d'être responsable de la famine, au cours de laquelle 8 000 prêtres et religieux seront exécutés, il en revint avec une horreur viscérale du communisme qu'il communiqua à ses élèves.

Après l'arrivée au pouvoir de Mao en Chine, la persécution des chrétiens et le martyre de plusieurs jésuites américains renforcèrent encore les convictions anticommunistes d'une majorité de la population des États-Unis pour qui le monde se divisait en deux : l'Occident regroupant les pays attachés à la liberté sur le modèle américain, et les pays communistes ; c'est pourquoi les États-Unis devaient se doter des moyens militaires de défendre le monde du péril communiste.

La majorité des jésuites soutint pendant un temps la ferme politique anticommuniste du sénateur McCarthy. Toutefois, la revue *America* s'en éloigna rapidement en accusant le sénateur de liberticide.

C'est alors qu'un jeune théologien commença à faire parler de lui, le jésuite John Murray, spécialiste des rapports de la démocratie avec les religions, donc de la liberté religieuse et de l'œcuménisme.

Il voyait deux avantages au droit à la liberté religieuse fondé sur une stricte séparation des Églises et de l'État : la protection contre le totalitarisme de l'État et la liberté pour l'Église catholique de se développer en paix au sein du pluralisme confessionnel américain.

À la suite d'une dénonciation à Rome en 1954, le Saint-Office lui reprocha quatre propositions, lui rappelant que les démocraties religieusement pluralistes devaient être considérées comme des étapes imparfaites sur la voie idéale de l'État confessionnel. Murray se défendit en opposant la démocratie jacobine (celle de la France) à la démocratie américaine. La première fait de l'État un organe omnipotent, c'est une idéologie anticatholique, tandis que la démocratie américaine préserve la liberté de l'Église en limitant l'État. C'était selon lui la mise en application de la parole du Christ : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » À ses yeux, la démocratie jacobine est condamnable, parce qu'elle est une machine de guerre contre l'Église ; au contraire, la démocratie américaine devait être louée, puisqu'elle protège l'Église.

À la fin du pontificat de Pie XII, même si on note déjà une évolution progressiste dans l'action sociale et de la lutte anticommuniste, les jésuites n'en demeuraient pas moins unis sur l'idéal de liberté de la société américaine et sur l'importance de la formation d'une élite universitaire catholique destinée à occuper des postes névralgiques de la nation. L'américanisation de l'Église catholique aux États-Unis était accomplie : il ne s'y trouvait plus aucune contestation de la valeur de cette société, bien au contraire : c'est en la consolidant avec, osons le dire, un respect sacré de la liberté, que toute l'Église, à la suite des jésuites, pensait faire œuvre catholique.

L'AMÉRICANISATION DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Bénéficiant d'un important mouvement d'immigration sud-américaine, donc catholique, l'Église catholique représentait, à la veille du concile Vatican II, 26 % de la population américaine. Elle comptait quatre cardinaux, 44 archevêques, 176 évêques. Les jésuites en étaient le fer de lance : 35 000 dans le monde, plus de 8 000 aux USA.

Ils allaient connaître leur heure de gloire humaine au Concile.

Il ne faut pas être spécialiste de Vatican II pour constater d'emblée que les nouveautés conciliaires correspondaient aux nouvelles orientations de la théologie chez les jésuites. Alors qu'ils avaient été les grands défenseurs du Syllabus un siècle plus tôt, ils vont en être les démolisseurs.

Cela ne nous étonnera pas. L'américanisation est sœur jumelle du MASDU, l'hérésie personnelle du pape Paul VI comme l'abbé de Nantes l'a démontré, qui transforme l'Église en mouvement d'animation spirituelle de la démocratie universelle. Outre la prétention des États-Unis d'être un modèle universel, l'américanisation a apporté au MASDU une réflexion sur la place de l'Église dans la démocratie et, pour ses partisans, la preuve que celle-ci protège l'Église.

C'est surtout à propos de la liberté religieuse que les jésuites américains, tout particulièrement le Père John Murray, ont joué un rôle de premier plan, soutenant l'utopie religieuse et politique de Jean-Baptiste Montini, devenu le pape Paul VI.

Le raisonnement du Père Murray était simple. Il rappelait le droit de la liberté de conscience. C'est un point de doctrine on ne peut plus traditionnel : on ne peut forcer personne à adhérer à la foi catholique. Mais il ajoutait qu'à notre époque où les totalitarismes font florès, il fallait une protection constitutionnelle à cette liberté que l'Église reconnaît à tout homme. Pour cela, il fallait contraindre l'État à respecter la religion de tous. En s'appuyant sur l'exemple des États-Unis, soutenus par les évêques américains, il montrait que le droit social à la liberté religieuse garanti par la constitution était le meilleur moyen d'empêcher le totalitarisme de l'État, donc, le plus sûr moyen de garantir la liberté de conscience, d'autant plus qu'il ne contredit pas le devoir de recherche et d'adhésion à la vérité.

C'était parfaitement logique pour qui a le culte de l'homme et de sa liberté, mais le théologien qui a le culte de Dieu, créateur et rédempteur des hommes, enseigne qu'il faut contraindre l'État à ne respecter que la seule vraie religion, celle qui sauve les hommes de l'enfer.

Trompée par le Père Murray, l'Église a donc accepté que l'erreur ait le même droit que la Vérité et que les États ouvertement catholiques ne puissent le rester par respect du droit des autres religions. C'était s'aveugler sur le fait que le droit social à la liberté religieuse aboutirait nécessairement à la laïcisation de la société, autrement dit à l'abandon du règne du Christ sur la société humaine. C'était le meilleur moyen de confiner la religion catholique à la sacristie et de faire oublier la nécessité de la prédication de la vérité pour le salut des âmes. C'est bien pourquoi la franc-maçonnerie tenait tant à la reconnaissance de ce droit, et c'est bien pourquoi l'abbé de Nantes le dénonçait comme le point focal des hérésies du Concile. En l'adoptant, Vatican II a américanisé l'Église catholique !

Ne nous étonnons pas que le pape Léon XIV rappelle sans cesse que la mission de l'Église est de promouvoir le dialogue, le respect de l'autre, l'ouverture, tout en rappelant le droit naturel, abandonnant tout prosélytisme pour inviter les autres religions à partager ces mêmes valeurs afin d'établir la paix propice à la libre recherche de la vérité.

Si jamais l'État en venait à promouvoir des lois à l'encontre du droit naturel et du bien commun, l'Église garderait la liberté de l'expliquer et de convaincre. Comme ce fut le cas aux États-Unis, justement, à propos de l'avortement. En 1973, malgré les protestations de l'Église, la Cour suprême reconnaissait le droit d'avorter à toute Américaine. Mais les universités catholiques ont continué à former des médecins, des juristes, des sociologues de haut niveau. Finalement, les catholiques ont réussi à dominer la Cour suprême qui, en 2023, au bout de cinquante ans, a renversé la jurisprudence. Aujourd'hui, treize États américains sur cinquante et un interdisent l'avortement, permettant une augmentation des naissances de 3 %. C'est merveilleux. Sauf que pendant ces cinquante ans, l'Église américaine a continué et continue à prêcher une religion *soft*, sans nécessité de se convertir et sans enfer.

LES FRUITS AMERS DE L'AMÉRICANISATION

Il ne faut pas s'aveugler sur les fruits de cette américanisation. L'histoire de la Compagnie de Jésus depuis le Concile est révélatrice.

Après le Concile, Paul VI lui confia tout particulièrement le dialogue avec l'athéisme, l'étude de ses causes et de ses formes, dans l'esprit de la déclaration conciliaire *Gaudium et Spes*. Son Général, le Père Arrupe, que le pape François considérait comme un saint, voulait aussi que la Compagnie soit « le nouvel incubateur de la doctrine sociale catholique ».

En 1967, ils étaient plus de 8 400 aux États-Unis. Sept cents défroquèrent en un an, et ce fut le début d'une hémorragie annuelle de centaines de jésuites pendant douze ans. Mais le mal atteignait toute l'Église américaine : entre 1965 et 1977, sur 60 000 prêtres diocésains, un peu plus de 10 000 prêtres abandonnèrent leur sacerdoce, 15 000 entre 1980 et 1989. Le nombre de séminaristes a lui aussi fondu : de 50 000 à la veille du Concile, à 15 000 vingt ans plus tard. Privées de personnel gratuit, les institutions et les œuvres catholiques furent contraintes de demander une participation aux frais, ce qui réduisit leur rayonnement, en particulier chez les étudiants.

Or, au même moment, un mouvement général de contestation embrasait les États-Unis, sans que l'on puisse savoir, au dire des historiens et des sociologues, si c'étaient les idées du Concile qui provoquèrent cette implosion de la société, y compris de l'Église, ou si ce fut l'importation de la culture américaine dans l'Église qui la provoqua. Toujours est-il que toute une génération perdit confiance dans l'institution catholique aussi bien que dans l'État américain qui s'embourbait dans la guerre du Vietnam.

En fait, c'était bien la conséquence directe de la proclamation dans l'Église du droit social à la liberté religieuse, puisque ce droit implique la fin de toute certitude contraignante pour la vie éternelle. Pour l'accepter, il faut qu'un catholique pense que l'autre puisse être sauvé même dans l'erreur ; lui-même sera donc tenté de croire qu'il sera sauvé même s'il n'adhère plus à toutes les vérités enseignées par l'Église, surtout en matière de morale.

C'est dans la logique de l'américanisation : si la loi et la volonté de Dieu et l'établissement de son Règne cèdent le pas au respect de la Liberté comme principe directeur de la société, la liberté individuelle s'imposera comme un absolu fondé sur la dignité de la personne. Aucune institution, pas même l'Église, ne pourra venir la limiter.

À la fin du pontificat de Paul VI, la décadence de l'Ordre fondé par saint Ignace était telle qu'à la mort du Père Arrupe, Jean-Paul II désigna son successeur à l'encontre du choix des capitulants de l'un de ses disciples.

Cette reprise en main de la Compagnie par Rome va faire des jésuites non plus des propagandistes de la théologie de la libération – ce qu'ils étaient devenus – mais des chantres des droits de l'homme et surtout de la dignité de l'homme. Leur influence reste importante par le rayonnement de leurs universités, qui forment une élite fortunée, surtout juriste, acquise au respect de la protection des libertés individuelles aussi bien que la souveraineté de l'État.

L'Église américaine est partagée entre les héritiers directs du progressisme des années 1970-80 et les tenants d'un traditionalisme apparent, qui tentent de réagir à l'évolution libertaire et inégalitaire de la société américaine. Ces derniers, par exemple, s'enthousiasment et se rassurent avec la construction de nouvelles cathédrales, mais ne remarquent pas qu'elles sont situées uniquement dans les diocèses hispanophones. Dans une ou deux générations, ceux-ci seront gagnés à leur tour par l'apostasie tranquille de la vie américaine, et les nouvelles cathédrales seront devenues trop vastes.

La dévotion mariale a beau être vivante dans certaines paroisses et la dévotion eucharistique connaître un regain, les évêques ont beau avoir consacré leur pays au Sacré-Cœur, il n'empêche que la foi prêchée et pratiquée n'est plus le catholicisme intégral. La miséricorde inconditionnelle estompe la nécessité de la réparation et de la conversion, et efface complètement la volonté du Christ de régner sur la société. La liberté, le culte de l'homme ont pris sa place.

LÉON XIV : UN PAPE AMÉRICANISÉ

Le pape Léon, imbibé de cet américanisme, ne cesse de prêcher à temps et à contretemps la nécessité de l'ouverture aux autres, de la coexistence pacifique. Le deux cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance des États-Unis lui a donné l'occasion de saluer l'idéal américain : « *À l'occasion de cet anniversaire, il importe de rappeler que la liberté de religion est depuis longtemps au cœur de la promesse américaine, protégeant à la fois la dignité individuelle et la coexistence pacifique d'un peuple diversifié.* »

Quelques jours plus tard, il a enseigné aux membres du Centre d'études internationales que pour construire la civilisation de l'amour, « *le secret réside dans le fait de marcher ensemble, toujours, sans se fermer à la rencontre, même avec ceux qui sont différents et semblent penser, parler ou agir autrement* ».

À l'occasion du soixantième anniversaire de la déclaration *Nostra ætate*, Léon XIV a blâmé ceux qui, à notre époque, « *attisent les divisions et préparent les conflits* », tout en appelant les croyants des différentes traditions à « *rechercher, avec lucidité et espérance, les conditions d'une coexistence pacifique* » et à « *abandonner les logiques de défense, d'hostilité ou de conquête* ». C'est un appel à devenir « *artisans de paix et de fraternité* ».

L'américanisation de l'Église va donc continuer ses ravages. La synodalité elle-même pourrait être analysée comme l'application à l'Église d'un de ses principes : le vivre-ensemble suppose le respect de chacun, donc le dialogue et la défiance envers toute autorité. Comme l'État face aux citoyens, la hiérarchie de l'Église face aux baptisés, quoique nécessaire, doit se voir imposer une limite : ce sera celle du libre agissement de l'Esprit-Saint qui souffle où il veut, que la hiérarchie devra certes discerner, mais après consultations et dialogues.

Ne serait-ce pas ce que Notre-Seigneur annonçait prophétiquement à sœur Lucie de Fatima, à Rianjo, en 1931 : « ***Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur*** . »

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, comme les États-Unis présentent aujourd'hui une société décadente, livrée à toutes sortes de vices, de violences, et en proie à des inégalités scandaleuses, de même l'Église catholique ne tardera pas à s'atrophier en se morcelant. L'abbé de Nantes l'annonçait avec sa perspicacité habituelle : ce sera l'anglicanisation de l'Église catholique, chaque communauté pour ne pas dire chaque individu se faisant sa religion. Le Pape aussi bien que les évêques n'auront plus qu'une autorité de façade, tel Louis XVI face aux États généraux.

Heureusement, Notre-Seigneur poursuivait : « ***Jamais il ne sera trop tard pour recourir à Jésus et à Marie*** . »

De fait, Notre-Dame de Fatima et son Cœur Immaculé est le seul remède à ce mal qui s'est répandu partout dans l'Église à la faveur de l'hérésie personnelle de Paul VI, le MASDU. Elle fait comprendre l'outrage à Dieu que représente le droit social à la liberté religieuse, conquête de Satan pour faire échec à son dessein miséricordieux. Il lui suffit de montrer l'Enfer aux trois pastoureaux, de rappeler la nécessité pour le salut des âmes de la pratique des sacrements, de la récitation du chapelet et de la méditation des mystères du Rosaire donc de l'Évangile. Enfin, en demandant au Saint-Père aussi la consécration de la Russie et la recommandation de la dévotion réparatrice, comme condition de la paix, elle restaure son autorité souveraine sur l'Église. C'est ainsi que s'établira le Règne du Cœur Immaculé de Marie dans l'Église et par suite dans le monde, préparant le Règne universel du Christ-Roi.

Frère Pierre de la Transfiguration.

L'ÉGLISE, LA CHARITÉ DU CHRIST

TROISIÈME PARTIE

Le 1er juillet dernier, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, sans mandat pontifical, contre la volonté exprimée de Sa Sainteté le pape Léon XIV, a fait consacrer "évêques de nulle part" par l'un de leurs "évêques auxiliaires" quatre prêtres sortis de leurs rangs. Elle réitérait ainsi l'acte schismatique posé par Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988.

Nous avons commencé une étude de ce délit contre l'unité de l'Église, contre la charité du Christ et dont les premiers responsables sont les papes Paul VI et Jean-Paul II (cf. *Il est ressuscité* nº 279, juillet-août 2026, p. 5-16 et nº 281, octobre 2026, p. 9-21). Avec un certain esprit de duplicité, voulant mettre à profit son expérience tirée d'un grand service missionnaire de l'Église, Mgr Lefebvre entreprit au début des années 1970 une œuvre de restauration du sacerdoce au milieu d'une Église qui se délitait dans sa foi et sa morale. Il le fit officiellement dans une soumission affichée à Paul VI. Il le fit officieusement et nécessairement contre la Réforme que ce dernier avait imposée à l'Église.

L'abondance des vocations et des dons que son "expérience de la Tradition" suscita aussitôt, détournèrent le fondateur d'Écône de la voie aride et désintéressée d'un vrai service de l'Église, celle d'un combat doctrinal par la dénonciation des graves altérations de la foi que le concile Vatican II et Paul VI avaient introduites et qu'ils répandaient par un magistère dit authentique. Pour le bien commun de toute l'Église et de la Chrétienté, l'abbé de Nantes, notre Père, exhorta Mgr Lefebvre, en 1976, à «*Frapper à la tête !*», c'est-à-dire à rompre sa communion et accuser publiquement d'hérésie, schisme et scandale le pape Paul VI. Non pas pour le juger, le condamner, l'excommunier et encore moins faire schisme. Mais pour engager le Successeur de Pierre à se prononcer par un jugement de son magistère solennel, extraordinaire et infaillible sur ses enseignements novateurs donnés au nom de ce magistère, certes authentique, mais faillible et réformable. Dans ce combat, dans ce procès doctrinal, dans cet appel du Pape au Pape, c'eût été d'emblée se soumettre l'autorité du Souverain Juge sans toutefois prendre part à ce mouvement de réforme permanente de l'Église dont Paul VI était le grand initiateur.

Au bien commun de l'Église, Mgr Lefebvre préféra les intérêts de sa Fraternité sacerdotale qu'il finit par placer au-dessus de tout. Malgré l'injonction qu'il reçut pour procéder à sa fermeture, il maintint le séminaire d'Écône, il continua à y accueillir de nouveaux séminaristes. Il conféra finalement les ordres contre la volonté de Paul VI le 29 juin 1976. Première violation des lois fondamentales de l'Église. Mgr Lefebvre frappé de la suspense *a divinis*, les prêtres qu'il ordonnait suspendus des ordres *ipso facto*, tous n'en continuèrent pas moins à célébrer et distribuer les sacrements, notoirement invalides pour les confessions et mariages, illicites pour tous, dans les diocèses desquels, au mépris des droits de leurs évêques légitimes, ils implantaient des prieurés, sans aucune mission. Deuxième violation des lois fondamentales de l'Église. Et dans le dessein évident d'assurer à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X son autonomie sacramentelle, Mgr Lefebvre finit par sacrer quatre évêques sans mandat pontifical, contre la volonté du pape Jean-Paul II, le 30 juin 1988. Troisième violation des lois fondamentales de l'Église.

Pour justifier ces délits successifs contre les lois fondamentales de l'Église qui l'entraînèrent au schisme, Mgr Lefebvre invoqua un prétendu état de nécessité. Celui-ci aurait résulté, d'une part, de l'hérésie et du schisme qu'il dénonçait enfin publiquement au sein même de l'Église. Mais, au lieu de solliciter le jugement extraordinaire et infaillible du Souverain Pontife, auquel il ne fit jamais appel, il lui substitua son propre jugement. Surtout, il sema un doute général sur la validité et la licéité des sacrements – en particulier celui de la messe – lorsqu'ils sont célébrés selon les nouveaux rites, issus de la réforme entreprise à la suite du concile Vatican II.

Ce faisant, Mgr Lefebvre mettait en cause l'autorité souveraine de l'Église, les Règles sacrées de sa constitution divine telles que voulues par Notre-Seigneur, les pouvoirs ordinaires de sanctification, d'enseignement et de gouvernement donnés aux Apôtres et transmis, pour partie seulement, aux Souverains Pontifes et aux évêques.

LES SACREMENTS SONT LA VIE DE L'ÉGLISE.

Malgré le caractère hérésiant du nouveau rite de la messe, notre Père affirma et démontra que la nouvelle messe promulguée par Paul VI demeurait valide et, par conséquent, licite. Il en tira cette conclusion : « Cette messe de Paul VI nous vient bien de l'Église, son noyau essentiel est saint, et pourtant certaines de ses parties cérémoniales, l'ensemble de ses nouveautés, sont douteuses, sentent l'hérésie, produisent un malaise et un danger pour la foi et la vraie piété. L'Église est divine et humaine ; certaines de ses créations se ressentent cruellement de son élément humain ; c'est bien le cas de ce rit nouveau, équivoque à force d'œcuménisme, nocif à force de sécularisation humaniste et de profanation (...). » (*La Contre-Réforme catholique* nº 82, juillet 1974, p. 14)

Et il en fut ainsi pour tous les sacrements : Mgr Lefebvre et ses disciples se lancèrent, sans compétence suffisante, dans une étude des réformes des rituels de chacun des sacrements pour en mettre systématiquement en doute la validité et les considérer tous illicites. Notre Père n'hésita pas à dénoncer comme hérétique cette démarche, qui relevait d'un véritable libre examen. Ainsi, à propos du sacrement de confirmation et de Mgr Lefebvre, notre Père écrivait : « Un malheureux évêque accepta de se substituer alors à la hiérarchie universelle jugée défaillante, au clergé du monde entier ainsi contesté, méprisé, et commença de confirmer en tout lieu les enfants que leurs parents lui présentaient, de les *reconfirmer* même, si leurs parents n'avaient pas l'impression (l'impression !) qu'ils aient reçu la première fois le sacrement validement. C'était se donner des airs de schisme, et d'un schisme qui convoie l'hérésie.

« C'était trop d'ignorance. Une étude superficielle suffit à convaincre que le nouveau rite est parfaitement valide, même si les nouvelles paroles peuvent paraître à certains moins expressives que les précédentes. Et je dis *les précédentes* parce que précisément celles-ci, que nous avons toujours connues sont d'origine *plus récente* que celles-là resurgies d'une antiquité plus que millénaire ! Le traditionalisme, par de telles bévues, allait se corrompre en intégrisme buté et se jeter dans une aventure sans issue (...).

« Qu'une telle conduite prétende se justifier par l'incertitude où seraient les fidèles de la validité des nouveaux rites, ou de l'intention et des pouvoirs des prêtres qui les distribuent, ou de la légitimité du Pape et des évêques qui en garantissent l'exercice, c'est la ruine des sacrements et de l'Église. Les autres corrompent et subvertissent la foi, certes. Ce n'est pas une raison pour achever la ruine en blessant la constitution divine de l'Église et en renversant l'ordre fondamental des sacrements ! » (*La Contre-Réforme catholique* nº 120, août 1977, p. 8)

Mais encore fallait-il, pour porter un jugement éclairé sur la réforme des rituels de chacun des sacrements, en comprendre le sens et la portée. C'est ce qu'a fait notre Père, au lieu de se lancer "tête baissée" dans la lutte contre les nouveautés liturgiques et les désordres du clergé. « J'ai tâché de débrouiller l'écheveau de nos querelles actuelles à la lumière de toute la Tradition, de l'Écriture sainte et enseignements constants du Magistère. Je pensais, et je n'ai pas été déçu dans mon attente, que la connaissance sans préjugé de la tradition entière nous permettrait d'apprécier sereinement l'exacte valeur, ou non valeur, des nouveautés postconciliaires. *Sapientis est ordinare* : c'est sagesse de mettre chaque chose à sa place et de tout apprécier à sa juste valeur, sans excès ni défaut. » (*La Contre-Réforme catholique* nº 120, août 1977, p. 4) C'est ce travail qui a permis à notre Père de découvrir et de faire découvrir à ses lecteurs « les travaux considérables menés par une pléiade de savants liturgistes contemporains » et « les fondements solides et les excellentes raisons de certaines réformes ou nouveautés conciliaires et postconciliaires ».

De cette étude sur les sacrements notre Père a su tirer deux conclusions majeures relevant d'un traditionalisme intelligent.

D'abord, le rôle éminent que tient l'Église dans cette matière où les prêtres ne sont que les instruments agissant nécessairement en dépendance totale vis-à-vis d'Elle. Des prêtres, même validement ordonnés et munis des pouvoirs que leur confère le sacrement de l'Ordre, qui distribueraient « à droite et à gauche » les sacrements dans une anarchie totale, sans dépendance ni rattachement à la hiérarchie, et donc à l'Église qu'elle gouverne, constituent un non-sens absolu. Une telle conception révèle une méconnaissance profonde de la réalité de l'Église : c'est elle, au premier chef, qui, en mère et maîtresse, dispose des dons de Dieu ; c'est elle, et elle seule, qui en est la libre dispensatrice. Et l'Église, « réalité distincte de Dieu, du Christ, et même si l'Esprit-Saint de l'un et de l'autre la sanctifie et lui donne par son opération mystérieuse d'être épouse du Christ et féconde en son Nom, une certaine autonomie de dispensation lui est octroyée et d'autant plus grande qu'est parfaite l'union à laquelle elle est élevée (...). Ce que l'Église sainte veut, prononce, opère dans tout ce domaine des sacrements, vraiment c'est Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit qui le fait avec elle et par elle infailliblement. »

Aussi, « l'action catholique, première, essentielle, et seule décisive, seule efficace, c'est l'œuvre sacramentelle, c'est la dispensation de la vie de la grâce qui se fait par les sept sacrements et la nébuleuse des sacramentaux qui les entourent » (*ibid*., p. 5). Bien sûr, la prédication évangélique est essentielle, mais à bien y réfléchir celle-ci n'a « d'autres fonctions que de conduire les âmes aux sacrements, comme la catéchèse doit les initier à la pratique de ces mystères, comme l'homélie doit les conserver en l'état de les recevoir encore, dans une vie toujours plus sainte. En un mot, contre toutes les divagations modernes, la grâce vient aux hommes par les sacrements. Ce sont pour le monde, et pour tous les temps, les sept sources du salut universel (...).

« Et comme ces sacrements exigent des rites, des livres, des choses, et qu'ils sont des actes hiérarchiques et sociaux, leur lieu normal, leur base d'opération tout au moins, est et reste l'église, et leur ministre le prêtre. Nous pouvons mieux dire maintenant : l'église cathédrale est la source de la vie de la grâce en chaque diocèse, et dans celle-ci l'évêque successeur des Apôtres, parce que là se dispensent les sacrements du Christ en vertu des pouvoirs apostoliques. Les curés dans leur église paroissiale ne sont

que des substituts de leur évêque, et leurs œuvres des émanations de sa puissance surnaturelle. » (*ibid*.)

Véritable action catholique par excellence, les sacrements sont aussi – seconde conclusion de notre Père – la vie des hommes. À chaque sacrement correspond une situation de la vie humaine (naissance, adolescence, mariage, mort...), à un besoin humain, mais qu'il convient d'éclairer par la Révélation divine. « Car Dieu éclaire d'abord l'homme sur lui-même et son état, avant de lui révéler les moyens préparés pour son salut et les voies qui sont ouvertes. » (*ibid*., p. 6) À ces situations humaines, à ces besoins humains, correspondent des rites symboliques dont il convient de comprendre le sens à partir de la Tradition, de l'Écriture et enfin du Magistère. D'où il est possible de dégager, de définir, de distinguer le don de la grâce propre à chacun des sept sacrements, c'est-à-dire les effets du sacrement, « non dans le pur domaine de l'invisible, mais dans le domaine de l'humain. Il est facile de parler, à propos de tous les sacrements, de rémission des péchés, de remède contre les maladies de l'âme, d'augmentation de la grâce et de la charité. Ce n'est pas faux, mais c'est par trop indistinct... Chaque sacrement comporte en outre, nécessairement, la solution visible de certaines difficultés particulières de la vie humaine. Les fruits des sacrements sont surnaturels. Mais principalement spirituels, en ce qui concerne l'union des âmes avec Dieu, ils sont conséquemment temporels, pleinement humains, d'ordre psychologique et politique. Ils fondent les vertus sociales des individus et les institutions d'un ordre politique chrétien. » (*ibid*.) Il y a donc nécessairement dans la vie sacramentelle de l'Église « une vie de religion personnelle et communautaire qui fait corps avec la vie temporelle, la transformant, la transfigurant, et qui permet ainsi aux chrétiens de chercher le Royaume de Dieu premièrement et de recevoir le reste par surcroît, d'hériter de la vie éternelle et de recevoir le centuple en ce monde.

« Telle est la bonne et sainte vie de l'Église, au spirituel, et au temporel celle de la Chrétienté. On nous ressasse que celle-ci est morte à jamais et que celle-là n'est plus adaptée au monde moderne. Il faut répondre, de toute notre foi, catholique, que l'Église et ses sacrements sont, eux seuls, merveilleusement adaptés aux besoins humains et que le retour obligé des nations à l'Église de Jésus-Christ restaurera forcément et merveilleusement la Chrétienté. » (*ibid*.)

Telle est la contribution de notre Père à la préparation lointaine de cette synthèse nécessaire et réconciliatrice entre progressisme débridé et intégrisme outré dans l'œuvre sacramentelle de l'Église pour redresser et corriger les routines passées « par les nouveautés d'aujourd'hui, mais elles-mêmes amendées et purifiées des erreurs qui les défigurent. Cela complique la stratégie des partis, en brisant le dualisme manichéen qui en fait la force militante ? Cela renforce d'autant le seul parti auquel nous tenons, qui est celui de l'Église. » (*ibid*., p. 4)

En attendant, les nouveaux rites ne mettent en cause la validité d'aucun sacrement et leur promulgation par le Pape les rend incontestablement licites. Et même si le parti pris opiniâtre et criminel du Pape et des évêques d'imposer partout et à tous une réforme aussi dégénérée, décadente, vulgaire, où le pire l'emporte toujours et qui a corrompu ce qu'elle pouvait avoir de bon et d'excellent – ce qu'il faut avoir l'honnêteté et l'intelligence d'admettre –, rien ne pouvait justifier Mgr Lefebvre dans sa prétendue et folle "opération survie"... de sa Fraternité... jusqu'à lui consacrer quatre évêques contre la volonté du Pape. Les sacrements demeurent infailliblement valides et licites. Ce qui peut, en revanche, être une cause de corruption, c'est l'enseignement qui les accompagne.

À l'issue de son étude sur le baptême, notre Père observe que beaucoup prétendent que les fidèles ne comprendraient plus l'utilité de ce sacrement et en viendraient à mettre en doute ce qu'il promet, ce qu'il signifie. À cela, notre Père répond : « Mais c'est que le baptême est mal donné et son signe détourné de sa *signification !* La faute ne peut-être que de ce côté-là où nul ne va la chercher !

« Ô hommes d'Église, vous baptisez certes soigneusement, validement. Mais le *signe* aussitôt administré, vous y joignez votre *contre-signe*, au *témoignage* franc et massif de la liturgie infaillible vous ajoutez le *contre-témoignage* de votre prédication trompeuse ! Le rite les détache du monde et vous vous hâtez de les y ramener ! Ô hommes d'Église, croyez-vous donc si mal à ce que vous faites ? Vous donnez la grâce d'une nouvelle naissance à un nouveau royaume, tout de pureté et de clarté, et aussitôt après vous renvoyez vos agneaux nouveau-nés chez le Prince de ce monde ! Enfants, adultes, une fois baptisés et désireux de mener une autre vie, rendus par Dieu capables de sainteté, avant même qu'ils aient pu oublier leurs engagements ou faiblir dans le combat, vous, leurs pères dans la foi, vous leur faites une obligation sacrée de retourner là d'où ils viennent et y négliger, y contredire, y mépriser et renier leurs engagements sacrés.

« Ô prêtres ! Croyez, vous d'abord, au pouvoir que vous détenez, aux énergies que vous délivrez, à la Cité sainte où vous introduisez les enfants de votre sacerdoce, et vous verrez qu'un peuple nombreux s'attachera à vos pas et vous demeurera fidèle pour la vie et pour l'éternité. » (*La Contre-Réforme catholique* nº 113, janvier 1977, p. 12)

« ON NE SAUVE PAS L'ÉGLISE DE L'HÉRÉSIE PAR LE SCHISME ! »

Mgr Lefebvre et ses disciples mettent en cause l'orthodoxie des enseignements donnés au sein même de l'Église. Sur le fond, pour l'essentiel, leurs critiques

rejoignent celles de notre Père qui les a soutenues... dans l'intérêt supérieur de l'Église... même si ces critiques demeurent infirmes et excessives. Infirmes en ce qu'elles n'ont pas visé tous les aspects, montré toute l'ampleur de la Réforme de l'Église entreprise lors du concile Vatican II. Bien souvent, ces critiques se sont limitées et perdues dans la dénonciation des désordres et scandales innombrables imputables aux agents subalternes de cette Réforme, en épargnant ostensiblement les papes qui en sont les grands ordonnateurs. Mais excessive aussi, par ses accusations de schisme et de scandales visant l'Église tout entière, en lieu et place des seuls actes du concile Vatican II et des papes Paul VI et Jean-Paul II.

À CE STADE DE NOTRE ÉTUDE, IL FAUT EXAMINER **CET ÉTAT DE NÉCESSITÉ** QU'INVOQUENT MGR LEFEBVRE ET SES DISCIPLES.

C'est une notion commune à la morale, à la théologie morale, au droit civil, au droit public, au droit pénal... et au droit canonique. En droit public, elle désigne la situation dans laquelle une autorité de fait se substitue à une autorité de droit totalement défaillante, pour prendre les actes nécessaires au maintien des services indispensables au bon fonctionnement de la collectivité. Ces actes, illicites en tant que tels du fait de l'incompétence de l'autorité qui les a pris, ne le sont pas du fait de la situation exceptionnelle qui les ont rendus nécessaires à la sauvegarde de l'ordre et du bien commun.

Le droit pénal français dans une précision toute latine et une brièveté toute romaine définit ainsi cette notion : « *N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace.* » (art. 122-7 C. pén.) C'est l'actualité ou l'imminence du danger – première condition – qui détermine le droit d'accomplir, pour y faire face, un acte, même illicite, sans attendre le contrôle *a priori* de l'autorité supérieure, du juge. Car, principe capital, en temps ordinaire, « *nul ne peut se faire justice par soi-même* ». En outre – seconde condition – l'acte accompli doit être proportionné à la gravité de la menace. En pratique, on relève l'état de nécessité tout particulièrement en matière d'agressions physiques qui permettent aux victimes de repousser l'agresseur jusqu'à pouvoir, et même devoir, le tuer si cela s'avère être le seul moyen de sauver sa propre vie... ou celle de son prochain. C'est ce que l'on appelle l'état de légitime défense, dont on retrouve notamment une application dans le Code de droit canonique de 1983.

Le canon 1323, de façon plus surnaturelle évidemment et plus large également, dispose que « *n'est punissable d'aucune peine la personne qui, lorsqu'elle a violé une loi ou un précepte* (...) *: 4° a agi forcée par une crainte grave, même si elle ne l'était que relativement, ou bien poussée par la nécessité, ou pour éviter un grave inconvénient, à moins cependant que l'acte ne soit intrinsèquement mauvais ou qu'il ne porte préjudice aux âmes ; 5° a agi en état de légitime défense contre un agresseur qui l'attaquait injustement, elle-même ou une autre personne, tout en gardant la modération requise.* »

La revue *Si Si No No*, déclinaison italienne de la revue française *Le Courrier de Rome*, très proche de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a publié en 1999 un article non signé sous le titre "*Les consécrations épiscopales faites par Mgr Lefebvre étaient-elles justes ?*" pour justifier leur légitimité. L'étude est assez longue, elle contient beaucoup de références théologiques, canoniques, historiques... Assez fouillée, très travaillée, très systématique apparemment dans l'enchaînement des arguments, l'étude finit par démontrer... le contraire de sa thèse.

L'auteur part du constat selon lequel « *beaucoup de catholiques sont menacés dans leur foi et dans les bonnes mœurs par la diffusion publique et incontestable du néo-modernisme ou encore de la prétendue* "*nouvelle théologie*", *déjà condamnée par Pie XII comme un amas d'erreurs qui* "menacent de subvertir les fondements de la foi catholique", *reviviscence de ce modernisme déjà condamné par saint Pie X comme* "synthèse de toutes les hérésies" ».

Certes, il fait allusion à la question des sacrements « *dont les rites sont aujourd'hui laissés à la merci de la créativité* ». Mais cela semble quand même très secondaire, très allusif dans le tableau général qu'il dresse pour décrire, dans ce qui constitue la première partie de son article, cet état de grave nécessité qu'il impute au premier chef à l'altération de l'enseignement de la foi et aux erreurs qui pullulent, faute d'être condamnées. Cette situation témoigne d'un « *désistement de l'Autorité, c'est-à-dire le renoncement de la part de l'Autorité suprême à exercer le pouvoir reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour condamner l'erreur et en détourner les errants* ». Or cette démission s'observerait à tous les échelons de la hiérarchie, d'où cette situation générale dans laquelle se trouveraient les âmes tentées par « *l'athéisme* », par « *l'agnosticisme* », par « *un christianisme sociologique sans dogmes définis ni morale objective* » et qui ne peuvent plus espérer de secours de la part de leurs pasteurs légitimes. D'où cet état de grave nécessité générale faisant un devoir aux prêtres et à plus forte raison aux évêques de se porter au secours des âmes.

Ainsi sans "crier gare", l'auteur enchaîne sur cette affirmation péremptoire et outrancière, sur ce postulat non démontré qui devient un leitmotiv tout au long de cette étude : il n'y aurait plus sur terre, au sein de l'Église universelle, au sein de son clergé légitime,

un quelconque prêtre ou évêque vers lequel les âmes puissent se tourner pour obtenir les secours auxquels elles ont droit, à savoir la doctrine et les sacrements. L'Église n'offrirait plus les moyens de salut aux âmes. C'est bien ce que l'auteur qualifie sous la terminologie « *état de grave nécessité publique* » qui justifierait que tout prêtre, tout évêque puisse se libérer des lois ecclésiales ordinaires pour enseigner la sainte doctrine et conférer les sacrements au nom de leur seul pouvoir d'ordre, la juridiction leur faisant défaut leur étant conférée au fur et à mesure que les âmes font appel à leur ministère.

Et ce devoir de secours s'adresserait au premier chef aux évêques. Se référant à dom Gréa, dans son livre *De l'Église et de sa divine constitution*, l'auteur soutient qu'au début du christianisme, comme à d'autres époques de son histoire, les nécessités de l'Église et de l'Évangile exigèrent que le pouvoir d'ordre épiscopal fût exercé dans toute son étendue, sans limitations juridictionnelles. Et de citer l'exemple, au IVe siècle, de saint Eusèbe de Samosate parcourant les Églises orientales dévastées par les ariens et consacrant pour elles des évêques catholiques sans avoir sur celles-ci aucune juridiction particulière. Mais dom Gréa prend soin de préciser que dans de telles circonstances extraordinaires, l'épiscopat agit « *fort de l'accord tacite de son chef rendu certain par la nécessité* ». Donc jamais contre la volonté explicite du Pape !

Et Mgr Lefebvre n'aurait pas agi autrement en transmettant à quatre prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X son pouvoir d'ordre, dans les circonstances prétendues d'un état de grave nécessité générale, sans mandat pontifical, pour le salut des âmes tentées de perdre la foi et qui n'auraient plus l'espoir de trouver auprès des prêtres et des évêques légitimes les secours nécessaires. Certes, il s'agissait d'un acte qui apparaissait comme une désobéissance. Mais, commandé par la nécessité de mettre son pouvoir d'ordre au service du salut des âmes privées des secours habituels de l'Église, cet acte ponctuel de désobéissance, en fait légitime, ne saurait être interprété comme une contestation de principe à l'autorité suprême du Souverain Pontife, à sa Primauté.

Mais reste à notre auteur un dernier obstacle à franchir. Il concerne, précisément, la question de la Primauté du Souverain Pontife. L'interdiction faite à un évêque de conférer la consécration épiscopale sans mandat pontifical ne trouve-t-elle pas son fondement dans le dogme même de la Primauté pontificale ? Si tel est bien le cas, est-il certain, même en état prétendu de grave nécessité générale, que la violation d'une telle interdiction puisse alors être excusée ?

L'auteur admet que l'interdiction en question est fondée sur le dogme de la Primauté pontificale. Mais une distinction, selon lui, doit être faite. La Primauté pontificale en tant que telle, dans son principe, est de droit divin, car instituée immédiatement par Notre-Seigneur, tandis que la règle qui réserve au seul Souverain Pontife l'attribution de la juridiction aux évêques a été instituée immédiatement par les Papes eux-mêmes, et encore, tardivement. Même fondée sur le dogme de la Primauté, cette règle disciplinaire ne serait que de droit ecclésiastique et ne serait donc pas intangible. La loi suprême du salut des âmes l'emporte, lorsque dans des circonstances tout à fait extraordinaires, en cas de grave nécessité générale, la réserve pontificale pour confier aux évêques leur mission apostolique y fait obstacle. En tout état de cause, la désobéissance de Mgr Lefebvre au refus de Jean-Paul II de le voir consacrer quatre évêques ne saurait être interprétée comme un refus de son autorité, comme une remise en cause de sa Primauté.

Voilà résumée la thèse telle qu'exposée dans cet article paru dans la revue *Si Si No No* pour justifier les sacres épiscopaux réalisés par Mgr Lefebvre sans mandat pontificat, contre la volonté du pape Jean-Paul II, le 30 juin 1988. Que faut-il répondre ?

L'affirmation d'un prétendu état de grave nécessité générale dans lequel se trouveraient les âmes au sein de l'Église, tout comme les conclusions qu'un évêque et des prêtres ont pu tirer d'une telle situation pour s'octroyer le droit de parcourir le monde entier et d'y distribuer des sacrements sans aucune juridiction, jusqu'à sacrer quatre évêques sans mandat pontifical, ne repose finalement que sur la force persuasive d'opinions et de démonstrations intellectuelles. Or, ceux qui les avancent n'ont jamais eu ni la compétence ni l'autorité nécessaires pour imposer à quiconque de telles thèses, de telles décisions et de telles actions, en se substituant ainsi à l'autorité souveraine de l'Église.

Le 21 juillet 1969, avant toute discussion sur le fond, ce fut bien cette fin de non-recevoir que notre Père opposa aux prêtres venus lui rendre visite à la maison Saint-Joseph pour l'engager à les suivre dans leur folle aventure à « *poursuivre l'Église* », à se libérer de toutes les règles de la discipline des sacrements, parce qu'ils jugeaient, de leur seule autorité, le pape Paul VI déchu pour avoir promulgué un *ordo missæ* hérétique. « Vous pouvez argumenter, démontrer, polémiquer, en formulant une accusation d'hérésie contre Paul VI. Mais tant que le magistère de l'Église n'aura pas rendu une sentence dogmatique, votre pensée ne sera que l'opinion d'un théologien qui peut se tromper. Donc il faut obtenir un jugement. » (*Pour l'Église*, tome III, 1969-1978, p. 12) Partant de là, Mgr Lefebvre et ses disciples ne peuvent tout à la fois se prétendre soumis à l'autorité du Pape et exciper d'un prétendu état de nécessité, aussi grave soit-il, pour se soustraire à l'autorité du Souverain Juge. Ou alors c'est l'anarchie... ou pire... le schisme... ou pire, mais

ce qui revient au même... il n'y a plus de pape ni d'évêques légitimes ! Telle est la conclusion logique à laquelle conduit inexorablement la thèse de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

Ainsi que l'écrit le canoniste Alphonse Borras, « *la nécessité doit être entendue comme la nécessité d'agir à l'encontre de ce qui est prescrit pour éviter la menace d'un mal découlant de l'accomplissement de cette disposition* » (*Les sanctions dans l'Église*, éditions Tardy, 1990, p. 20). L'état de grave nécessité, pour excuser l'acte délictueux, implique donc une corrélation immédiate, présumée efficace, entre la menace du mal et l'action pour y faire face. Or, il n'existe aucune corrélation entre, d'une part, les erreurs et les hérésies qui se répandent au sein de l'Église, notamment les erreurs doctrinales contenues dans les Actes des Souverains Pontifes et relevant du pouvoir d'enseignement du Pape et des évêques, et, d'autre part, l'extension illicite des pouvoirs d'ordre, revendiquée par Mgr Lefebvre et ses prêtres. En quoi la consécration de quatre évêques par Mgr Lefebvre, sans mandat pontifical, contre la volonté du Pape, fut-elle une action immédiate, efficace pour faire face aux hérésies prêchées depuis le Siège de Pierre ?

De surcroît, l'état de grave nécessité ne peut pas couvrir, excuser n'importe quel acte. Il y a des limites. Elles sont fixées positivement par le canon 1323, qui exclut toute excuse lorsque l'acte est « *intrinsèquement mauvais* » ou « *porte préjudice aux âmes* ». De quels actes s'agit-il ? On peut citer, par exemple, les délits sanctionnés par des peines *latæ sententiæ*, c'est-à-dire encourues du seul fait de la commission du délit, *ipso facto*, sans que l'intervention du juge ou du supérieur soit nécessaire. Ces peines qui juridiquement pèsent sur la conscience des baptisés délinquants, même lorsque les délits sont demeurés occultes, constituent un dispositif tout à fait propre au droit pénal de l'Église, très proche de la discipline pénitentielle. Elles demeurent exceptionnelles dans le Code de droit canonique et ne sanctionnent que des délits d'une extrême gravité et occasionnant un grand scandale. Parmi ces délits : la consécration d'un évêque sans mandat pontifical, visé par le canon 1387 et sanctionné par l'excommunication *latæ sententiæ* réservée au Siège apostolique. C'est dire l'extrême gravité de ce délit. En voici l'explication décisive, donnée en 1987 par un théologien anonyme, Theologus. Notre Père jugeait remarquable cette réponse à un article, sans doute de la même farine que celui de *Si Si No No*, publié par un prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X pour justifier par avance les sacres dont Mgr Lefebvre menaçait Rome.

« *Dans l'épiscopat, il faut envisager deux éléments constitutifs : le sacrement, valide même s'il est illicitement conféré, et la mission apostolique* [ou la juridiction]. *Cette mission depuis des siècles est considérée comme la réserve exclusive du Pape : on ne s'est pas battu pour rien au temps de la querelle des Investitures et, si l'on veut se reporter aux textes, on s'apercevra que les papes revendiquaient pour eux seuls la transmission de la succession apostolique ; ce serait une vue superficielle et fausse que de ne la croire contestée qu'au pouvoir civil. C'est Pierre qui "confirme ses frères", leur confère la juridiction apostolique, les établit dans la "succession". Mgr Weber, dans une formule heureuse, synthétise ainsi cette "Primauté"* : "Pierre demeure le canal unique et sacré par où descend du Ciel et se multiplie dans l'Église le pouvoir de lier et de délier."

« *L'auteur fait de l'archéologisme à la manière des modernistes quand il veut nous ramener à la pratique des premiers siècles. Comme si le Saint-Esprit n'avait pas travaillé dans l'Église, éclairant pasteurs et théologiens et apportant sa lumière au développement du dogme. Nous avons progressé, sur la doctrine, depuis que saint Irénée reconnaissait au pape une* "certaine Primauté". *C'est en fin de compte tomber dans un relativisme libéral que de se référer à une époque où la formulation dogmatique et la pratique n'avaient pas encore bénéficié de l'acquis des siècles postérieurs, à des opinions dogmatiquement, théologiquement dépassées. Or ce retour au primitif se heurte à un fait moderne et récent : lorsque Mgr d'Herbigny partit pour sacrer, dans le plus grand secret, des évêques en Russie, il le fit muni d'une délégation exceptionnelle, précise, de Pie XI. Qui dira que la situation de l'Église n'était pas, là-bas, plus tragique que la nôtre ? Aucun des évêques en fonction n'avait pourtant présumé d'assurer des sacres. Ce qui s'est fait depuis l'a été avec l'aval exprès de Pie XI. Telle est assurément la position de l'Église aujourd'hui. Penser, dire ou faire le contraire, c'est entrer dans le schisme.* » (*La Contre-Réforme catholique* nº 235, août 1987, p. 18)

Donc le fondement de l'interdiction canonique faite à un évêque de consacrer un autre évêque sans mandat pontifical et, à plus forte raison, contre la volonté du Saint-Père, réside dans le dogme de la Primauté de Pierre, qui relève de la Constitution divine de l'Église, telle que Notre-Seigneur, son fondateur, l'a voulue. Par conséquent, la règle canonique, qui découle de ce dogme et qu'elle protège pour le bien de l'Église et le salut des âmes, en acquiert toute sa force. Aucune circonstance, aucune nécessité ne saurait excuser sa violation, car, écrit notre Père, « si nous étions assez insensés pour imaginer sauver l'Église en l'emportant avec nous dans l'aventure d'un autre schisme, nous qui ne sommes rien, c'est nous seuls qui serions irrémédiablement perdus. La vie n'est en nous que reçue, c'est de la Pierre romaine qu'elle jaillit uniquement. » (*La Contre-Réforme catholique* nº 25, octobre 1969, p. 12) *À suivre*.

frère Pierre-Julien de la Divine Marie.

CAMP NOTRE-DAME DE FATIMA 2026

HISTOIRE VOLONTAIRE DE LA PHILOSOPHIE

PREMIÈRE CONFÉRENCE :

LE “MIRACLE GREC” ET SES LIMITES

POUR ma part, écrit l'abbé de Nantes, notre Père, « *j'ai toujours abordé avec le plus de fruit la philosophie par son histoire, et celle-ci par le récit de la vie et du cheminement des philosophes eux-mêmes... Ce que je continue à tenir pour le meilleur accès à la sagesse philosophique.* » (CRC nº 170, p. 8)

À son exemple et à son école, transportons-nous en Grèce, la Grèce du cinquième siècle avant Jésus-Christ. On a parlé du “ miracle grec ”, il est indéniable. Miracle de clarté, de mesure et de vérité : « *Il est doux de contempler la lumière* », soupirait Iphigénie, avant d'être sacrifiée par son père Agamemnon pour le salut de l'armée achéenne campée à Aulis. On ne peut pas se rendre en Grèce, à Athènes monter à l'Acropole, pousser jusqu'au cap Sounion, sans être ébloui et comprendre que la Grèce est un “ pays de lumière ”, une lumière qui fait voir les choses, les êtres, dans leur vérité profonde, qu'elle soit plaisante ou cruelle. La Grèce est aussi ouverte de tous côtés sur la mer, c'est-à-dire sur l'universel. Admirable pays de l'Attique, privilégié et même « *choisi par Dieu,* disait notre Père, *pour être le berceau de la civilisation* ». Non pas de la Révélation, dont la sagesse divine était réservée au peuple juif, mais de la civilisation, qui est l'art de vivre ensemble, et aussi une sagesse.

C'est au début du cinquième siècle que se joua le sort des cités grecques, menacées par l'envahisseur perse. Leurs enfants, bercés par l'Iliade et l'Odyssée, ces chants merveilleux créés deux siècles plus tôt par un poète de génie, Homère, remportèrent en 490 la victoire de Marathon. En 481, le sacrifice de Léonidas et de ses trois cents Spartiates aux Thermopyles permit l'éclatante victoire navale de Salamine, qui mit fin aux guerres médiques, et que chanta le gigantesque Eschyle dans sa tragédie “ *Les Perses* ”. Toute la Grèce avait été en danger, Athènes avait présidé au salut de tous. Commença alors la grande époque pour la Cité de Pallas Athéna, époque d'expansion, fruit d'un dessein politique servi par une lignée de chefs militaires qui étaient en même temps des chefs d'État : pour n'en citer que deux, Thémistocle et Périclès. C'est ce dernier qui a porté la gloire d'Athènes à son apogée. On parle avec envie du “ siècle de Périclès ”, qui fut aussi le siècle de Socrate.

Certes, Socrate ne fut pas le premier des philosophes. Le mot a été inventé par Pythagore au sixième siècle pour désigner « *ceux qui aiment la Sagesse* ». Les Grecs avaient depuis longtemps le culte des formes sensibles et la passion de leur juste définition. Ils avaient de si belles choses sous les yeux, qu'ils voyaient en elles comme des formes éternelles, ou bien les figures fragiles de ces hautes réalités, un moment fixées, retenues dans la changeante matière. Cette belle et émouvante réalité des êtres, leur réelle et rassasiante beauté, nourrissaient leur poésie, inspiraient leurs tragiques et leur mythologie, ainsi que le service de la cité, favorisant un beau travail d'intelligence, auquel ce peuple admirablement doué sut donner une forme pérenne. « Les Grecs ont découvert la force et le mérite de la raison, ils ont édifié une fois pour toutes la sagesse terrestre et, malgré les dénégations absurdes d'Occidentaux indignes de l'héritage commun, leur philosophie est et demeure la merveille sans égale qui donna aux sciences et aux arts humains leur fondement rationnel et leur méthode. ***Le “ miracle grec ” est celui du triomphe de l'esprit humain sur le chaos des sensations et des passions.*** » (CRC nº 181, p. 3)

Cependant, tout appartient à Dieu et rien ne monte de bon au cœur de l'homme, aucune vérité ne se dévoile à l'esprit humain, sans que le Verbe de Dieu soit là pour le faire éclore et l'éclairer des rayons de sa Sagesse éternelle. Tel est le fil directeur de notre histoire volontaire de la philosophie, ne le perdons pas.

LES PRÉ-SOCRATIQUES

Comme les autres hommes, les Grecs eurent besoin d'initiateurs, ces « ***maîtres de sagesse auxquels les peuples civilisés ont rendu d'incomparables honneurs, pour avoir éveillé en eux ce goût du vrai, ce sentiment du beau*** ». Heureux qui, dans sa jeunesse, a eu un véritable maître de sagesse pour initiateur !

« Enseignant pour la première fois l'histoire de la philosophie à de jeunes bacheliers en 1952-1953, dont étaient frère Bruno et frère Gérard, je présentais les Grecs comme des fondateurs de la philosophie humaine, universelle, éternelle. Je prenais une comparaison adaptée à leur âge, celle des architectes d'intérieur, pour classer les philosophes et montrer leur rôle respectif : chacun d'eux avait apporté un meuble, son meuble à lui, ici, là et plus loin, sur le théâtre du monde philosophique. Au point qu'à la fin, la salle est pour ainsi dire, et pour toujours, bien meublée. Un mot pour évoquer un homme et sa théorie, c'est comme un siège, une table, un lit, une commode, une

pendule... Arrêtez, c'est suffisant. Quand les Grecs disparaissent, tous les éléments de la philosophie sont déjà posés *in æternum*, pour le monde entier, civilisé, et pour toujours. Et les locataires suivants, précaires, changeront la disposition des meubles, sans en ajouter, parfois en faisant disparaître ou brisant l'un ou l'autre, et rendant la maison inhabitable.

« Cela se présentait sur un tableau noir, comme une succession de points épars, d'abord de loin d'une manière assez obscure dans les cosmogonies, et la tradition homérique. Et puis tout d'un coup, deux grosses étoiles paraissaient à l'extrême droite, celle de Parménide, à l'extrême gauche, d'Héraclite. Bruit de craie sur le tableau, bruit de plumes sur les cahiers. Ici le mouvement à gauche, et là, l'être immuable à droite. C'était déjà l'intégrisme et le progressisme. » (*Camp sur les philosophes grecs*, 1993)

Héraclite (540-480) a été saisi par l'intuition du mouvement universel : « *Tout coule, rien ne demeure... On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve*. » Au contraire, ***Parménide*** (540-450) est frappé par la permanence de l'être, « *ce qui est, est* », mais du coup, il fait du changement réel des choses une illusion de nos sens. Deux intuitions qui semblent contradictoires, alors qu'elles sont en réalité complémentaires. Bientôt apparaît ***Anaxagore***, ami de Périclès (500-428), qui veut connaître la raison des choses et, rompant avec les explications mécanistes, matérialistes de ses prédécesseurs, remonte pour la première fois à la notion d'un Esprit supérieur, le " *noûs* " organisateur du monde. Une Âme ordonne les choses, qui ne sont plus disparates, écartelées ; le *peras* introduit sa limite dans l'*apeiron*, l'indéfini inintelligible.

Mais au milieu de ce siècle si brillant, un courant délétère s'empare de la cité d'Athènes : ***les Sophistes***, venus de l'étranger, de Sicile ou d'Asie Mineure, versés dans l'art du discours et de la parole percutante, apprennent avec *brio* à travailler le sens des mots, les figures de style ; c'est une technique où l'apparence du juste l'emporte sur le juste, le vraisemblable sur la vérité. Peu importe qu'on ait raison ou non, le but est d'argumenter. Et comme c'est stimulant pour l'esprit, les Athéniens s'y prêtent avec ardeur. La jeunesse dorée afflue auprès de ces rhéteurs qui se font payer très cher leurs leçons, mais dont le succès est garanti, que ce soit à l'Assemblée du peuple ou au tribunal. Dans un régime de partis, c'est plus qu'utile, c'est nécessaire pour l'emporter dans les débats. Mais à ce prix, la vérité s'estompe, ou plutôt chacun prétend détenir " sa " vérité, taillée sur mesure.

D'où l'affirmation de Protagoras, l'un de ces prétendus " amis de la Sagesse ", véritable ferment de subversion pour l'ordre de la cité : « *L'homme est la mesure de toute chose*. » Et encore : « *En ce qui concerne les dieux, je n'arrive pas à savoir ni qu'ils sont ni qu'ils ne sont pas. Nombreux sont les obstacles qui empêchent de le savoir*. »

Il semble que c'en est fini du regard de l'homme grec, pieux et mesuré, que révulse l'*ubris* et qu'en retour protègent les dieux, tel que l'ont chanté Eschyle, Sophocle et Euripide. La réalité est là, cruelle : en trente ans, de 431 à 404, par la guerre du Péloponnèse qui l'opposa à Spartes, Athènes se voit glisser dans la plus totale et la plus honteuse des décadences, jusqu'au désastre maritime d'Ægos-Potamos (405), en sinistre contrepoint de Salamine. Ce n'est pas la faute des dieux, mais bien celle des hommes, des institutions démocratiques plus précisément. ***Thucydide***, l'historien athénien, passionnément attaché à sa Cité, qui était par sa réussite « une vivante leçon » pour la Grèce et pour l'univers entier, applique son génie à scruter le réel, à analyser les effets pour en dégager les causes, et après avoir montré ce qui a fait la grandeur d'Athènes, conclut à l'ineptie et à la corruption du système démocratique, qui provoque irrémédiablement sa décadence, jusqu'au dégoût. Accompagnant cette dérive politique, Athènes connaît une profonde et véritable crise intellectuelle et spirituelle, où tout semble se déliter : morale, philosophie, religion, vie civique.

C'est alors, ô miracle ! que paraît Socrate.

L'INCOMPARABLE SOCRATE (480-399)

Dans un premier temps, cet homme singulier et énigmatique fut assimilé aux Sophistes, alors qu'il s'en détachait radicalement, dans sa façon de faire et dans le but recherché. Socrate, lui, était un vrai " sage ", en quête perpétuelle de vérité et de justice. On le voyait à longueur de journée mêlé à son peuple dans les rues d'Athènes, sur les palestres où se déroulaient les jeux publics, à l'Agora où se tenait l'Assemblée, ou encore chez tel ou tel particulier.

Ce n'était pas un marchand de savoir ou de discours, sa méthode était simple : interroger, sous forme de dialogue appelé aussi dialectique, parce qu'elle mettait en contradiction les arguments échangés, pour amener ses concitoyens à bien définir les choses, à dire en vérité « *ce qui est* », non par vanité, mais pour le bien de la Cité et leur bien personnel.

Il appelait cela la " maïeutique ", ou l'art d'accoucher les esprits en touchant les cœurs. À l'exemple de sa mère qui avait été sage-femme, il faisait accoucher l'esprit des jeunes gens du fruit qu'ils portaient en eux : « *Leur accouchement à la vérité est l'œuvre du Dieu et la mienne*. » (*Théétète*) Ne se faisant pas payer, il vivait pauvrement, bien qu'il ait charge de famille, et enseignait à mépriser richesses et honneurs.

De toute sa vie, Socrate n'a jamais rien écrit. C'est son disciple enthousiaste, Platon, qui composera

plus tard ces petits dialogues pris sur le vif, où l'on entend l'écho des conversations dont le maître vénéré était le centre...

Par exemple, celui engagé avec *EUTYPHRON*, un devin patenté, expert donc dans les choses divines. Le sujet abordé est la piété. Qu'est-ce que la piété ? La piété, selon Eutyphron, c'est... ce qu'il fait, n'est-ce pas sa fonction sociale ? Or, il s'en va dénoncer à la justice son père coupable d'avoir laissé périr un criminel. Stupéfaction de Socrate ! Mais Eutyphron a ses garanties : les dieux font de même. Zeus n'a-t-il pas enchaîné son père Cronos, qui lui-même avait mutilé le sien ? N'est-ce pas piété que d'imiter les dieux ? Et Socrate alors de s'exclamer, lui qu'on accusera d'impiété : « *Quand j'entends parler ainsi des dieux, je me fâche*. »

Socrate moraliste possède une âme religieuse, mais il ne saurait donner foi aux développements douteux et même scabreux de la mythologie antique, tandis qu'Eutyphron s'y complaît. Mais alors, qu'est-ce que la " piété " en soi ? Si les hommes en ont vécu jusqu'à présent, sans qu'il soit besoin de la définir, maintenant qu'elle est remise en cause par les Sophistes, il devient nécessaire de lui trouver une assise rationnelle, et ainsi de l'épurer tout en la justifiant. Tel est le sens de l'enquête menée par Socrate. Les définitions d'Eutyphron se succèdent, toujours incomplètes, toujours réfutées. Humilié, il rompt l'entretien ; mais on reste sur sa faim, l'aporie reste pendante, la raison n'a pas atteint son but, car Socrate n'a pas donné de réponse positive.

Même chose vis-à-vis des rhéteurs, ces faux maîtres que Socrate, tel le poisson qu'on appelle " torpille ", engourdit et fustige de belle manière, tout en restant extrêmement courtois. C'est dans le *GORGIAS* qu'il entre dans la mêlée, au moyen d'une dialectique serrée, en dénonçant le mal jusque dans sa racine, pour contraindre ses adversaires à dévoiler leur philosophie cynique. Selon eux, les dieux et les lois ne sont que conventions établies par et pour les faibles. C'est aux forts maintenant de prendre leur revanche par leur art du discours, au mépris de toute justice !

Socrate, comme un " taon " infatigable, les exhorte à la vertu, car « *le vrai bonheur réside dans la justice morale, jamais dans l'injustice* », et, folie aux yeux de ses interlocuteurs, il ajoute : « *Subir l'injustice vaut mieux que de la commettre.* » Mais cette " folie " est haute sagesse car, par sa quête rationnelle, il communie à la sagesse religieuse des Anciens, chantée par Sophocle, – qu'on pense à Œdipe, le Roi-suppliant, et à Antigone sa fille, qui n'était que vaillance et piété – « *Payer sa faute, délivre du plus grand des maux, la méchanceté. Le plus heureux est celui dont l'âme est exempte de mal, car le mal de l'âme est le plus grand des maux*. » Et Socrate évoque la rétribution des âmes qui se fera après la mort, comme le rapportent les traditions : « *Pour ma part, Calliclès, j'ajoute foi à ces récits, et je m'applique à faire en sorte de présenter au Juge une âme aussi saine que possible. Dédaigneux des honneurs chers à la plupart, je veux m'efforcer* ***par la recherche de la vérité*** *de me rendre aussi parfait que possible dans la vie et dans la mort*. »

Qui est donc Socrate, pour faire montre d'une telle sagesse et prétendre y conduire ceux qu'il rencontre sur son chemin ? Il a raconté, lors de son procès, comment un jour, son ami Kéréphon se rendit à Delphes pour consulter l'oracle à son sujet : « *Il demanda s'il y avait au monde un homme plus sage que moi. Or, la Pythie lui répondit qu'il n'y en avait aucun*. » Quand l'oracle lui fut rapporté, ce fut une énigme pour Socrate. N'ayant pas conscience d'être un sage, il commença à interroger les autres et, par là même, il donna raison à l'oracle : « *Je sentais bien, il est vrai, que je me faisais des ennemis,* ***mais je me croyais obligé de mettre le service du Dieu au-dessus de tout.*** *Ceux qui étaient les plus réputés pour leur sagesse me parurent être, sauf quelques exceptions, ceux qui en manquaient le plus, en les examinant selon la pensée du Dieu, tandis que d'autres, qui passaient pour inférieurs, me semblaient être des hommes plus sensés*. »

Plus que l'oracle de Delphes, Socrate a pour l'assister une certaine " voix " intérieure, un esprit divin, un ange – on ne sait pas comment traduire le mot " *daimôn* ", qu'il emploie à plusieurs reprises –, qui habite en lui, le guide dans toutes ses difficultés, l'empêche de dévier et le pousse inlassablement à chercher ce qui est vrai, beau et bien. Avec toujours, au point de départ, cet aveu d'ignorance : « ***Je sais que je ne sais pas.*** » Est-ce humilité ? Non, plutôt souci de la vérité.

Un vrai philosophe, contemplant le mystère des êtres qui l'entourent, sait qu'il ne sait pas. Et quand Socrate force ses interlocuteurs à avouer comme lui-même leur ignorance sur des points qu'ils croient savoir, il montre que l'échec vient de leurs propres limites, de leurs simulacres de raisonnement, de leur esprit primaire ou catégorique, et non pas de l'incapacité de leur esprit à appréhender le réel. La distinction est capitale car, ce faisant, Socrate sauve l'intelligence dont il affirme qu'elle peut et doit s'appliquer à la recherche du vrai. Et il fixe à jamais la démarche du philosophe qui est de faire naître dans les âmes de ses disciples le désir de la vérité doublé d'une parfaite lucidité sur soi-même.

« *CONNAIS-TOI TOI-MÊME.* »

Au jeune Alcibiade, brillant et riche, promis à un riche avenir, le sage Socrate cite l'inscription gravée au fronton du temple de Delphes : « ***Connais-toi toi-même***. » Se connaître, c'est d'abord connaître qu'on est mortel et non pas un dieu, mais aussi discerner la meilleure part de son être, à savoir son âme, dont il faut prendre le plus grand soin, car elle est habitée par " *le Dieu* ".

Pour Socrate, c'est un Dieu furtif, tout intime, dont la présence se traduit par une sagesse rayonnante. « *Le Dieu qui habite en moi* », témoigne-t-il, est plus pur, plus lumineux que la meilleure partie de mon âme, en Lui je trouve le plus beau des miroirs, c'est en Lui que je contemple toutes choses humaines.

Le " *connais-toi toi-même* " n'est donc pas une leçon d'individualisme d'un *moi*, d'un *toi*, autonome, indépendant, rivalisant avec les autres. Notre mentalité moderne l'interprète ainsi, mais cela n'effleurait pas les anciens et moins que tout autre, Socrate. Cette rentrée en soi permet au contraire de se découvrir dans la dépendance des dieux, disons de la divinité, et d'atteindre ainsi à l'amour de la sagesse, à la vraie " philosophie ".

Certains Pères de l'Église ont parlé à ce sujet d'une révélation, qui doublerait la révélation faite au peuple hébreu. À condition de préciser qu'il s'agit dans le cas de Socrate d'une révélation négative : il avait conscience et montrait à ses concitoyens qu'on ne peut se satisfaire d'une science, d'une philosophie, d'une politique purement humaines, fermées sur elles-mêmes ; tout cela n'est « *rien* », si ce n'est rapporté et soutenu par Quelque chose, Quelqu'un, quelqu'Être autre, – il ne sait comment dire –, dont le mystère nous dépasse et nous attire.

Le dernier aspect que nous évoquerons de Socrate, personnage hors du commun, singulier, fascinant, est son aspiration à la vie éternelle, à l'union totale et sans fin avec ce " Dieu " qui l'habite, au-delà de la mort. Désir qui paraît avec un élan spontané et irrésistible dans l'*APOLOGIE*, que le disciple Platon a mise sur les lèvres du maître, en réponse au réquisitoire prononcé contre lui lors de son procès. Car il y eut procès public, en 399. Oui ! Socrate fut accusé par un fort parti d'Athéniens démocrates, – fallait-il qu'Athènes soit tombée bien bas pour mettre en jugement un tel homme ! – d'être l'ami des Sophistes impies et infâmes de mœurs ; d'être un oisif, exhortant ses auditeurs à s'occuper de leur âme avant tout autre service de la Cité ; par là de détourner les jeunes intelligences de leur devoir d'état, – Socrate était un séducteur et un corrupteur de la jeunesse – ; enfin d'introduire dans la Cité un dieu nouveau, une sorte de " Dieu inconnu ", au-dessus de tous les autres.

Le sage Socrate se montra dans la circonstance d'un absolu détachement, voulant accomplir jusqu'au bout la mission que le Dieu lui avait assignée, comme un ultime témoignage à la vérité :

« *Athéniens, je vous sais gré et je vous aime,* ***mais j'obéirai au Dieu plutôt qu'à vous*** *; et tant que j'aurai un souffle de vie, tant que j'en serai capable, soyez sûrs que je ne cesserai pas de philosopher, de vous exhorter, de faire la leçon à qui de vous je rencontrerai... car c'est là ce que m'ordonne le Dieu. Et de mon côté, je pense que jamais rien de plus avantageux n'est échu à la cité que mon zèle à exécuter cet ordre.* »

C'est grandiose, unique dans l'histoire du paganisme ! Mais c'est pour cela qu'ils l'ont tué, par haine du Dieu que Socrate servait sans le connaître. En le condamnant, ses juges se condamnèrent eux-mêmes, « jugés par la vérité, coupables d'imposture et d'injustice », tandis que lui allait, heureux, vers sa récompense. La loi l'obligeait à fixer lui-même sa peine. L'accusation avait réclamé la mort. Il demanda à être nourri au Prytanée, aux frais de l'État, en récompense de ses bons et loyaux services ! Quand tomba la sentence de mort, il se tourna tout joyeux vers ses amis : « *Ce qui m'arrive est bon pour moi, et bien certainement c'est nous qui nous trompons lorsque nous nous figurons que la mort est un mal.* » Retrouver la compagnie des justes qui l'ont précédé, et poursuivre auprès d'eux sa quête du vrai, quel bien suprême ! On sent en lui une allégresse incroyable, la certitude merveilleuse d'une récompense qui l'attend au Ciel.

Il fallut attendre un mois avant que la sentence soit exécutée. Il aurait pu s'évader de prison et s'enfuir en exil, comme ses amis l'en pressaient. Mais lui, plein d'une sérénité étonnante, refusa, et Platon met à ce moment sur ses lèvres l'admirable " *PROSOPOPÉE DES LOIS* ", mères et maîtresses de la Cité, comme de toute vie civique, familiale et personnelle. Le premier, le modèle de tous les philosophes, délivrait ainsi sa dernière leçon, immortelle : aucun motif, si juste soit-il, ne justifie la rébellion contre l'ordre de la Cité. Ultime obéissance aux chères Lois qui transcendent les faiblesses passagères des hommes, ultime piété envers un Ordre supérieur dont il devine les fondements divins !

La veille de boire la ciguë, Socrate eut un songe : « ***J'ai cru voir venir à moi une femme, belle et majestueuse, vêtue de blanc,*** *qui m'appelait et me disait : Socrate, tu seras dans trois jours dans la fertile Phtie.* »

Au moment où les Grecs, si fiers de leur intelligence, avaient comme asservi leurs dieux à leurs désirs d'humanisme, dans un ordre naturel fermé sur lui-même, évacuant sur la scène de leur théâtre le côté tragique de la destinée humaine, la tragédie les rejoignait dans leur histoire. Comme si Dieu avait voulu les toucher et les sauver d'eux-mêmes, en leur envoyant Socrate, l'homme « ***le meilleur et aussi le plus sensé et le plus juste*** » (*PHÉDON*) que la Grèce ait jamais connu, en marquant sa destinée d'un sceau quasi divin.

Le fameux " miracle grec ", ce n'est pas uniquement " l'événement Socrate ", qui continue à passionner historiens et philosophes, c'est aussi le passage improbable, unique, de cet homme incomparable à son disciple de génie. Quelle chance pour un homme comme Socrate d'avoir eu pour disciple Platon !

PLATON, LE DISCIPLE DEVENU MAÎTRE (428-348)

Socrate ne s'est jamais prétendu un maître, mais c'est un fait qu'il a laissé derrière lui des disciples, parmi lesquels se distinguait un jeune homme, qui avait sacrifié la carrière brillante où l'appelaient sa famille et son génie propre pour s'attacher à cet homme durant les dix dernières années de sa vie. C'est grâce surtout à Platon que nous connaissons Socrate. Disciple enthousiaste, qui a été saisi par le rayonnement de l'" accoucheur des âmes ", il s'est attaché à lui comme le lierre à l'arbre. Platon a laissé à la postérité vingt-huit dialogues en tout, où jamais son nom propre ne paraît, mais toujours celui de Socrate, qu'il met en scène d'une manière familière, plaisante, et qu'il défend d'une plume ardente, fine et intelligente.

Mais à mesure que le disciple transcrivait les échanges avec le Maître vénéré, il a comblé les lacunes de ce dernier et développé sa propre pensée. Là où Socrate ne savait pas, Platon, lui, sait. Il a voulu édifier son propre système intellectuel, et nous voilà plongés brusquement dans un tout autre univers. Est-ce toujours l'amour de la Sagesse véritable ? Sans doute, avec des scories. En tout cas, cela ne s'est pas fait d'un seul mouvement. Selon les auteurs, la vie de Platon après la mort de Socrate se divise en trois périodes, correspondant à trois étapes de sa pensée. Pour comprendre la raison profonde de cette évolution de disciple à maître, il faut écouter notre Père commenter la grandiose trilogie, qui raconte l'aventure spirituelle de Platon : *Le Banquet*, *Le Phèdre* et *Le Philèbe*. On croit assister aux dialogues de Socrate lui-même avec ses disciples sur les bords de l'Ilissos...

La première étape est dite " socratique " : Platon, encore sous le charme de son maître, compose et édite ses Dialogues mineurs, tels ceux que nous avons déjà évoqués, qui se terminent tous par un aveu d'ignorance du sens qu'il faut donner aux mots comme justice, bien, piété, et par-delà, une preuve d'impuissance à établir des vérités incontestables. Socrate acceptait cette humiliation perpétuelle : il ne savait pas et montrait aux autres qu'ils ne savaient pas davantage. C'est que la raison humaine est débile, limitée. Il est difficile de conduire jusqu'à son terme un raisonnement sans faille. Il n'empêche : Platon pressent qu'il y avait en Socrate un trésor d'origine divine, empreint de beauté spirituelle, un esprit intérieur qui l'arrêtait au milieu de son discours, qui l'empêchait de tomber dans les pièges, de dévier de la course droite que " *le Dieu* " lui avait fixée. Et toute sa vie, il se voudra le témoin de cet homme extraordinaire, qui savait rendre meilleur.

Deuxième étape : Platon devient à son tour maître de philosophie, il fonde l'*Académie* à Athènes en 387, groupant autour de lui de jeunes disciples, épris à leur tour de sa sagesse, pour la plupart fils d'aristocrates, qui n'ont rien d'autre à faire qu'à discuter ou à s'exercer sur la palestre. Déjà, c'est bien différent de Socrate qui vivait de plain-pied avec le petit peuple d'Athènes ! Mais notons que tout continue à se faire sous le nom de Socrate, l'incomparable pédagogue. Ce que le maître a connu, a vécu de l'intérieur sans pouvoir l'expliquer, son disciple le comprend d'une manière conceptuelle, se fait fort de le prolonger, et de résoudre, grâce à ce bon logiciel d'analyse qu'est la raison, les grandes énigmes de l'humanité.

Il affirme par exemple l'existence de l'âme humaine, personnelle, vivante, spirituelle, avide de sagesse, d'intelligence, de science et de vertu. L'âme de Socrate le prouve et si Socrate en a vécu, les autres le peuvent également. Il rêve également d'une immortalité bienheureuse, à laquelle aspirait son maître, privilège divin que seule la sagesse confère aux mortels. C'est par la contemplation, l'initiation à la vraie connaissance, " *gnosis* ", que le sage s'immortalise, qu'il se fait... dieu. Le maître de l'Académie en vient même à concevoir une éternité antérieure : c'est la préexistence des âmes. Elles ont toujours existé, elles viennent passer sur la terre un moment, puis elles repartent.

« À cette époque, explique notre Père, Platon, ivre d'intelligence, est tendu vers le monde intelligible, le monde invisible, qu'il déclare le seul vrai et véritable, dont il est en train de découvrir la voie d'accès. Que Socrate n'avait pas découverte... Sous la poussée de l'ange, sa piété l'entraînait vers la vie éternelle. Mais d'où venait-il, où allait-il ? Comment se faisait cette ascension ? Socrate n'en avait cure, c'était un maître de mœurs. Pour Platon, il faut une méthode, qui lui permette de se purifier et reproduire en lui la perfection infuse de Socrate. Socrate l'avait de naissance, cette impulsion. Platon veut en faire une vertu acquise, et donner un cadre à cet élan qui les porte, Socrate vers la vie éternelle, Platon vers la vie supérieure du ciel, qui est une vie de connaissance, d'intelligence...

« Dans un rejet total du scepticisme. Car Platon croit à la vérité, et aux Idées porteuses de vérité, les *eidola*. Il rejette tout autant le matérialisme : il croit à l'âme, à l'existence de l'âme distincte du corps, parce que l'âme se nourrit des Idées. Quant aux dieux, on n'y croit plus, la mythologie a fait son temps, mais lui, Platon, croit aux Idées, comme doublures des dieux. »

LE MYTHE DE LA CAVERNE

Pour expliquer sa foi dans les Idées, il invente le fameux " mythe de la Caverne ". C'est un mythe, une explication des choses, qui veut persuader sans démontrer rationnellement : nous tous, commun des mortels, sommes comme relégués dans une caverne, et sur le fond de la caverne nous voyons se profiler des ombres

d'hommes, d'animaux, de choses diverses. Les choses que nous voyons devant nous ne sont que des ombres, des apparences de choses, les ombres portées des réalités elles-mêmes, qui passent devant l'ouverture de la caverne. Ces réalités, il les appelle " *Idées* ", Idées-mères, Idées exemplaires aux mille facettes, " Formes " des choses, des vertus, etc. Platon les manie avec une dextérité égale à Pythagore maniant les nombres. Les Idées et les Nombres sont aussi purs, exacts, définitifs, immuables les uns que les autres. Alors que le monde des apparences, le monde du sensible, n'est que flux et reflux, ombre d'être, proie qui toujours échappe à la saisie du " *noûs* ", le monde des intelligibles est, de soi, immuable. Ce qui est, est de toujours à toujours. L'éternité est au cœur de l'être.

Il ajoute que, pour qu'il y ait ombre dans la caverne, il faut qu'il y ait en dehors et au-delà un soleil qui éclaire les personnages qui passent devant la caverne. Dans le système de Platon, c'est le soleil qui est important. S'il n'y avait pas de soleil, il n'y aurait rien, ni science des Idées ni saisie de leurs apparences. Mais, ajoute-t-il, seuls les philosophes peuvent " sortir " de la caverne, par science plus que par volonté, et contempler les Idées en elles-mêmes, ce qui les met à part des autres. La philosophie n'est plus celle du sens commun, elle est désormais réservée à une élite.

Et maintenant, quel est le " moteur " intérieur qui va aider l'âme à sortir de ce monde d'apparences et s'élever jusqu'au ciel des Idées ? C'est l'amour, stimulant la pensée, menant à la connaissance et au-delà, au bonheur de la saisie des êtres et de l'entrée dans le monde divin. Ah ! la belle trouvaille, que Platon expose dans son célèbre dialogue du " *BANQUET* ".

L'amour n'est pas un dieu, explique Platon sous couvert de Socrate, ce n'est pas non plus une perfection ; en vérité, c'est un bien qui nous manque, un désir d'être arraché à soi-même pour aller vers un autre être, vers d'autres êtres, vers Dieu. Et comme cet amour a besoin d'un maître, d'un médiateur à visage humain, c'est l'amour du disciple pour son maître, et en retour du maître pour son disciple, qui manifeste le mieux cet échange de sagesse, « *comme une douceur qui vient des cieux* ». Encore une fois, Platon se souvient de Socrate et en fait la théorie.

Il y a aussi, datant de cette époque, le grand, l'immense dialogue de " *LA RÉPUBLIQUE* ", entendez : de la chose publique, du bien de la Cité. Et notre Platon qui, décidément touche à tout, de traiter successivement de science, de politique, d'économie, de morale et de religion. Sa philosophie veut tout embrasser du réel ; c'est, dit-il, le détour nécessaire pour qui a le projet d'organiser la Cité. Lui-même eut l'occasion de mettre en pratique ses théories, non pas à Athènes déchirée par des factions rivales, mais auprès du tyran de Syracuse ; pourtant l'affaire tourna court.

L'ÉCHEC MAL DISSIMULÉ DE PLATON

Et nous en arrivons à la troisième étape de sa vie, celle des derniers Dialogues, les plus difficiles à comprendre. Là encore, notre Père en donne la clef, en commentant le " *PHÈDRE* ", qui traite avec un grand lyrisme philosophique de la Beauté, mais qui est aussi un aveu cuisant d'échec. Le *Phèdre*, c'est la confession de Platon, qui n'a pas réussi moralement là où son maître Socrate avait atteint au sublime.

L'âme immortelle, avons-nous vu, est faite pour l'amour. Mais Platon ajoute : elle ressemble « *à une force composée d'un attelage et d'un cocher ailés* ». Toutes les âmes, tels des attelages, se lancent, dans un élan superbe, à la conquête du ciel des Idées ! Cependant, autant l'ascension est aisée pour les dieux, qui franchissent sans peine la voûte céleste, autant elle est laborieuse, chaotique pour les âmes communes, dont l'attelage ne se laisse pas conduire aisément, car dit-il, « *l'un de ses chevaux est excellent et d'excellente race, l'autre est tout le contraire* », fougueux et vicieux. Et la lutte est incessante, entre le cheval vicieux qui veut se repaître de toute beauté charnelle rencontrée, – l'amour bestial –, et le cheval tempérant, spirituel, qui résiste, se souvenant de la Beauté idéale. Au cocher de les tenir fermes jusqu'au terme de sa course ! Platon, qui décrit ses luttes intimes, ses chutes, ses reprises – notre Père n'hésite pas à le comparer à saint Paul – n'a pas su hélas, ou peut-être providentiellement, comme nous le verrons en conclusion, conduire son char comme Socrate.

Après l'échec, le " *PHILÈBE* " marque le retour au réel : la recherche du Bien, en quoi consiste l'Idée suprême pour Platon, se trouve dans un " juste milieu ", un " *mixte* ". Platon, blessé, dit adieu aux mythes séducteurs dont il n'était pas digne, il n'a pu atteindre au mystère intime des êtres de l'univers. C'est une fin de règne, et pour se consoler, il revient à sa passion de jeunesse : la politique. Il écrit les douze " *LIVRES DES LOIS* ", aussi réalistes et empiriques, humains et religieux, que les premiers, ceux de " *La République* ", étaient idéalistes et humanistes.

Le Bien se trouve maintenant dans la Cité : chacun y atteint son bonheur par la pratique des vertus du corps et de l'esprit. *Medan agan* : rien de trop, ni dans un sens ni dans l'autre. Il ne faut pas jouer à l'ange ni à la bête. Nous sommes simplement hommes, et le vieux maître compose avec aisance un bonheur humaniste, un *eudémonisme*, fait de tout ce qui est possible entre les biens suprêmes de l'esprit et les biens du corps compatibles avec les premiers. La Cité est le lieu protecteur qui doit, par ses lois, mener à la vertu en ce monde, bon gré mal gré. La religion en est l'inspiratrice, à un degré non négligeable, mais aussi l'honneur, ainsi que la philosophie, qui agit sur les individus par les lois de l'État, non plus par l'amour !

ARISTOTE, LE RETOUR AU RÉEL (384-322)

Dans ses dernières années, Platon comptait parmi ses disciples à l'Académie un jeune homme extrêmement réfléchi, au tempérament contemplatif, un " vrai philosophe ", tel que défini dans ses derniers Dialogues, c'était Aristote. Socrate avait eu son Platon, Socrate et Platon trouvèrent leur Aristote. Un doublé, c'est déjà une réussite, mais un tiercé, c'est fort !

« La philosophie grecque, remarquait notre Père, n'a été grande que parce que ses principaux philosophes se sont comme épaulés les uns les autres et, de l'un à l'autre, ont perfectionné leur système, comblant les lacunes du système précédent. »

Aristote est né à Stagire en Macédoine, d'où son nom de " *Stagirite* ". Pendant vingt ans, il fut l'élève de Platon à l'Académie d'Athènes, avant de fonder sa propre école, appelée " *le Lycée* ", ou encore l'école péripatéticienne, parce qu'au début, Aristote donnait ses leçons en se promenant avec ses disciples sous les ombrages du jardin, *péripathéticoï* signifie promeneurs.

L'élève commença par être le disciple attentif de son maître. « *Il faut que le disciple croie* », dira-t-il, et les premiers écrits qui nous restent d'Aristote sont résolument platoniciens, exposant avec clarté et fougue sa théorie des Idées ; mais peu à peu, on voit la pensée du disciple, qui aimait tout contrôler, tout vérifier des faits qu'il rapportait, s'infléchir et s'affirmer de plus en plus. « ***Je suis l'ami de Platon, mais plus grand ami de la vérité*** », dira-t-il encore. C'est son " *Traité du Bien* ", suivi de celui " *des Idées* ", qui marque le changement de perspective, la révolution qu'Aristote entend opérer dans la pensée. Les Dialogues ont cédé la place aux Traités, tandis que le souvenir de Socrate s'estompe...

Plutôt que de retracer l'évolution intellectuelle d'Aristote, au gré de ses séjours athéniens ou de ses voyages à l'étranger, en Asie Mineure ou à la cour de Macédoine, où il sera le précepteur du jeune Alexandre, nourrissant la pensée secrète de réussir là où son maître a échoué, il nous paraît plus utile de montrer les fruits de l'œuvre achevée. Ils se divisent en trois immenses chapitres, d'une consistance telle qu'ils vont former les trois socles, puissants et durables, de la pensée occidentale pour des siècles.

Il s'agit de la *LOGIQUE*, ou l'art de bien raisonner, de la *PHYSIQUE*, ou l'étude scientifique des êtres réels de la Nature, enfin de l'*ÉTHIQUE* ou la mise en œuvre des Lois ou mécanismes dégagés dans la Physique. L'attention d'Aristote se concentre sur les choses de la terre, le sensible concret, seul réel pour lui, qu'il observe d'une manière empirique, d'un œil parfaitement accommodé à la vision de l'univers et aux myriades d'espèces qui le composent, menant chacune leur vie propre en vue de l'harmonie générale. Mais il renonce à envisager d'autres choses que ces natures universelles et nécessaires ; ce faisant il se détourne du singulier, de l'individuel concret qu'il déclare sans intérêt. Et puis d'où vient cette multitude bigarrée des êtres familiers ? Où va-t-elle ? Sur ces questions d'ordre métaphysique, " le " philosophe restera imprécis, équivoque.

I. LA LOGIQUE.

Pour Aristote, la Logique est le préalable obligé à toute connaissance, c'est l'acquisition de l'instrument, *organon* en grec, nécessaire pour ordonner sa pensée, conduire un raisonnement, enfin atteindre à la vérité. Il faut savoir de quoi on parle, quitter le dédale des opinions relatives et contraires, sortir du doute et de l'ignorance, de façon à obtenir une définition objective. Comme un coureur automobile qu'on fait monter dans son auto avant la course pour qu'il sache comment elle fonctionne, avant même de lui parler du trajet qu'il aura à faire. La logique est une discipline exigeante qui enseigne à pratiquer les règles au moyen desquelles la raison humaine pourra acquérir avec « *ordre, facilité et certitude* » l'ensemble de ses connaissances. Bravo !

Les termes employés doivent être appropriés et clairement définis. Le *syllogisme*, qui les manie et qu'alimente la réalité objective des êtres, est la pièce maîtresse du dispositif, la fierté d'Aristote ; il consiste à unir deux jugements établis à partir de deux concepts, eux-mêmes tirés de l'expérience. Exemple classique, reproduit dans tous les manuels : *Tout homme est mortel, OR Socrate est un homme, DONC Socrate est mortel.* Le moyen terme, dont le vieux Platon avait eu l'intuition, est le mot " homme ", riche de réalité concrète avant d'être une idée, universelle et nécessaire. Cela n'a l'air de rien, mais c'est capital pour mettre de l'ordre dans sa pensée et fournir à la science, à toutes sciences, de bons principes de départ.

Autre exemple, proposé par notre Père : « La monarchie, est-ce la paix ou la guerre ? Au mot *monarchie*, dans le dictionnaire, on ne nous dit pas si elle est pacifique ou non ; au mot *pacifique*, on ne parle pas de monarchie. Ces deux idées se baladent dans ma tête parmi un chaos d'autres connaissances, que je n'ai pas eu le temps de mettre en relation. À ce moment-là, il me vient une idée : la monarchie n'étant pas une compétition électorale, elle nous dispense donc des élections. Et qui dit compétition dit tracas, guerre, corruption, etc. Par le mot de *compétition électorale*, j'ai fait un lien entre *monarchie* et *corruption, agitation, absence de paix*. Grâce à ce mot, je pourrai dire de manière très générale, en commençant par la majeure : *Toute compétition électorale trouble la paix. OR la monarchie exclut les compétitions électorales. DONC la monarchie exclut ceux qui troublent la paix.* Ce syllogisme n'est pas parfait, parce qu'il y a d'autres choses qui peuvent troubler

la paix. Mais mon exemple vous montre comment le rapprochement de deux idées avec une troisième qui a des relations communes avec l'une et l'autre produit un jugement d'inclusion ou d'exclusion de ces deux vérités. » Actuel, non ?

II. LA PHYSIQUE.

Vient ensuite, et c'est la plus grande partie de l'œuvre d'Aristote, l'étude des êtres qui composent la Nature, en grec *phusis*. « Aristote, écrit Chevalier, parti de l'étude purement logique des formes de la pensée, mais préoccupé de bonne heure aussi par les recherches qui concernent les sciences de la nature et de l'homme, a cherché sans cesse à se rapprocher de la réalité concrète et à la faire entrer dans les cadres de la science, la science physique. D'où l'intérêt croissant qu'il a manifesté pour les problèmes du possible, de la contingence, des apparences sensibles, d'où aussi la reconnaissance du rôle primordial que joue dans la science la perception immédiate, sensible ou intellectuelle. D'où sa théorie de la connaissance. Ce progrès incessant de ce grand logicien vers le réel est la marque propre du génie d'Aristote. Aristote est un génie équilibré, il aime la réalité, n'hésite pas à y descendre jusqu'au plus profond mais aspire aussi à la plénitude intellectuelle. ***Cette avidité de connaître la nature et de l'embrasser tout entière jusque dans ses plus infimes parties ne peut s'expliquer sans une croyance profonde en l'intelligibilité du réel***. » (Jacques Chevalier, *HISTOIRE DE LA PENSÉE ANTIQUE*, 1955, p. 279-280)

Notre philosophe, très féru d'observations et d'enquêtes expérimentales, en particulier sur les mœurs animales, a exploité et mis en système une intuition particulière précieuse : la capacité de l'intelligence humaine de saisir, à partir de nos sens corporels, les objets dans leur réalité stable, nécessaire, universelle, leurs " essences " : c'est un chien, un chat, un poisson, un arbre, une fleur, un homme, etc. Ces essences ou idées ne peuplent pas le ciel, comme l'imaginait Platon, mais elles sont, affirme Aristote, *dans* les choses. Il les appelle " *formes* ", parce qu'elles viennent informer, donner forme, comme sculpter du dedans la matière fluente. Tout être est un composé de forme et de matière, – *hulè* la matière et *morphè* la forme –, d'où le nom d'***hylémorphisme*** qui désigne le système aristotélicien. Ainsi du composé humain, fait d'une âme spirituelle et d'un corps matériel : l'âme est la forme du corps, son principe radical d'action.

Autre outil d'investigation du réel : ce qu'il appelle les " *Catégories* ", qui sont les grandes divisions ou qualifications des êtres, à commencer par la substance. La " *substance* ", c'est ce par quoi un être se tient par lui-même, d'une manière structurée, indivise et séparée de ce qui l'entoure. On voit un chien passer dans la rue, ce n'est pas une composition de couleurs, de formes, de mouvements, c'est une *substance* qui a tout pour exister en elle-même, par elle-même et pour elle-même. Ensuite, on distinguera la substance première, l'être singulier, – dont Aristote se désintéresse –, de la substance seconde, dégagée par abstraction au second degré, autrement dit son essence, sa manière d'être, seul objet de science. L'essence est universelle et nécessaire, tandis que les accidents qui se greffent sur elle sont particuliers. Aristote dresse alors la liste de neuf accidents : la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la situation, l'avoir, l'agir ou le pâtir. Avec cette précision, de grande conséquence, que la relation est le plus faible des accidents, « *debilior* », puisqu'elle est de simple rencontre, du moins le prétend-il. Tout le réel visible et intelligible est disséqué, cadré, comme dans une gare de triage.

« Ainsi progresse la connaissance, de l'observation facile des *genres communs* les plus larges, aux *genres prochains*, plus déterminés, et enfin aux *espèces* qui définissent à fond les substances considérées. L'espèce est la manière d'être la plus précise, la plus riche à laquelle la science doit s'arrêter. Ces divers niveaux de connaissance s'emboîtent les uns dans les autres par une suite de *différences* qui expliquent comment un même genre peut être à la base, et désigner, par le jeu de ces diverses possibilités, plusieurs espèces. Ainsi, pour nous en tenir à l'exemple inusable : Socrate est du genre " animal ", mais par la différence " raisonnable ", il appartient à l'espèce " homme ", et là se termine la recherche de sa nature. C'est la définition de sa substance. Le reste, qu'on néglige, n'est qu'accidents. » (CRC nº 171, p. 5) La raison y trouve son compte, mais c'est un peu court pour définir la personne de Socrate, sa destinée singulière, le mystère qui l'habite !

Aristote peut alors classer la Nature entière selon une hiérarchie des essences, allant des moins parfaites aux plus parfaites : les minéraux, les végétaux, les hommes, les dieux... s'ils existent. Notre philosophe a atteint son but. Non, pas tout à fait, car il lui reste à résoudre une difficulté qui hante les esprits depuis Héraclite et Parménide : comment concilier ce qui est immuable et ce qui est changeant ? C'est pour Aristote l'occasion d'une nouvelle mise au point, géniale dans son ordre : la notion d'*acte* et de *puissance*. Comment définir l'essence d'homme, considérera-t-on l'enfant ou le vieillard ? La forme de chêne, est-elle déjà dans le gland ? Comment la chenille peut-elle devenir un papillon ? L'expérience prouve que tous les êtres individuels sont changeants, c'est-à-dire qu'ils réalisent en eux-mêmes des capacités qui n'étaient d'abord que possibles, virtuelles. Il lui faut donc introduire un nouveau terme : la virtualité ou puissance, en grec, *dunamis*, qui se conçoit par rapport à l'être qui l'accomplit en la portant à sa perfection, et qu'on appelle acte. Les êtres sont à la fois *puissance* et *acte*, de même qu'ils sont *matière* et *forme*. Dans un grain de blé, il y a toute la structure de la plante à venir et

toute la force, l'énergie de son développement. Nous en sommes les témoins blasés, mais c'est une merveille ! Et notre Aristote d'admirer comment « *dans toutes ses parties et dans toutes ses manifestations, la Nature est admirable, et bonne, et digne d'attention* ». La Nature universelle occupe toute la place.

Ce devenir perpétuel, dont nous voyons les effets, suppose l'existence de causes. « ***Savoir***, explique Aristote, ***c'est connaître par les causes*** », et il en distingue quatre. Devant un être quel qu'il soit, on se demande : c'est quoi ? Cause *formelle*. De quoi est-il fait ? Cause *matérielle*. Par quoi, par qui a-t-il été fait ? Cause *efficiente*. Et pour quoi existe-t-il ? Cause *finale*. La recherche des causes, c'est le fondement de toute explication scientifique du monde. De tout cela, le philosophe a composé plusieurs Traités qui, dans le Corpus de ses œuvres, ont été ajoutés à la suite de la physique, d'où le nom de " *méta-physique* ", qui vient *après* la physique, mais ces développements ne font que prolonger le système initial, à savoir la connaissance des mécanismes généraux des êtres naturels. Aristote est, sera toujours un physicien, un naturaliste.

Et Dieu ? De cause en cause, Aristote est remonté à la Cause première, qu'il définit comme le " *Premier Moteur* ", Cause de tous les mouvements décrits précédemment. Il dit aussi que c'est " *l'Acte pur* ", l'achèvement parfait de toutes les formes. Transcendant les sphères, qui marquent les cycles perpétuels de transformation de la matière, mais sans les savoir ni les vouloir, puisqu'il reste en lui-même immobile, impassible, immuable, " *l'Acte pur* " agit sur elles comme une fin attirante. Est-il en rapport, en relation avec les êtres qui remplissent le ciel et la nature ? Non, parce qu'il est enfermé dans sa transcendance, pour cause de perfection, occupé de sa seule substance, c'est-à-dire de Lui-même. Que lui reste-t-il à faire ? À penser... Il est la Pensée pure, « *la Pensée qui se pense* » !

Voilà, l'existence de Dieu a été " démontrée ", comme une nécessité rationnelle. Mais qu'on est loin des dieux et des déesses de l'Olympe, tels que les avaient imaginés les Grecs, « *les plus religieux des hommes* » (Ac 17, 22), et surtout de notre Dieu Créateur, vivant et vrai, qui, dans la Bible, se nomme " *JE SUIS* " et qui entre en " relation ", en " amour " avec ses créatures jusqu'à conclure alliance avec elles ! Chez Aristote, s'il y a relation de l'homme à Dieu, relation de nécessité, il n'y en a point de Dieu à l'homme. Il ne pense même pas à nous, puisqu'il pense à Lui-même ! On n'a jamais marqué d'une manière si implacable, la distance de Dieu à l'homme.

Aristote a ainsi détruit les mythes antiques, autant les mythes religieux qui avaient perdu toute consistance, que les mythes intellectuels de son maître Platon, ramenant tout à la mesure de l'homme et de sa raison éprise de clarté et d'ordre. « Ainsi, l'Aristotélisme met en valeur ce par quoi l'intelligence humaine règne. Ce qui lui est parfaitement intelligible, les essences, les formes pures, les idées universelles, et il rejette dans un obscur discrédit le reste, tout le reste, l'individuel, le concret, les relations de particulier à particulier, les événements, l'histoire. » (CRC nº 174, p. 3)

III. L'ÉTHIQUE.

Avec la même exigence de clarté et d'ordre, mais aussi la même dépendance de son substantialisme de principe, Aristote s'est intéressé à la morale et à la politique, issues l'une et l'autre de cette sagesse que l'homme tire de l'univers. C'est à la fin de sa vie, un peu comme un testament spirituel, que le philosophe composa un Traité de morale à l'intention de son fils, l'" *ÉTHIQUE À NICOMAQUE* ", tandis que la " *POLITIQUE* ", qui lui est antérieure puisqu'elle date de son préceptorat à la cour de Macédoine, fut néanmoins placée par lui à la suite de l'*Éthique*. Deux sujets immenses où, une fois encore, Aristote entend partir du réel, du concret, avant de remonter aux principes.

Connaissant les êtres et se connaissant lui-même dans cet ensemble d'êtres qui le porte, l'homme va chercher sa place et régler sa conduite en vue d'atteindre sa fin, l'achèvement de sa nature qu'on appelle son bien. Comment atteindre ce bien pour soi-même ? C'est l'objet de la morale. Pour sa famille ? C'est l'objet de l'économique. Pour sa cité ? C'est l'objet de la politique. Après Démos et Créon, les caprices du peuple et du tyran, voici l'ordre humain tel que la raison peut le définir, par empirisme... organisateur.

D'emblée cependant, un problème se pose, une antinomie se dessine, à propos de la fin de l'homme : quel est son souverain bien ? Tous répondent : le bonheur, et Aristote y acquiesce sans difficulté. Sa morale est un " *eudémonisme* ", une recherche du bonheur. Le tout est de savoir où et dans quoi allons-nous placer notre bonheur ? Si chacun de nous est une substance, qui possède en soi sa propre perfection, c'est donc *en soi* qu'il faut chercher le bonheur désiré, dans l'épanouissement de sa nature raisonnable et sa capacité à devenir immortel en contemplant le Bien. La vie contemplative paraît seule capable de réaliser la vraie fin de l'homme : contempler la Cause finale de l'univers et la connexion des êtres avec leur fin, voilà ce qui rend, affirme Aristote, l'homme heureux. Ce faisant, le sage s'assimile à Dieu, il s'immortalise, autant qu'il est permis à l'homme.

La philosophie s'en trouve, comme pour Platon, réservée à une élite. Avec ce corollaire de voir l'autarcie et l'autonomie érigées en système, pire : en béatitude ! La philosophie des substances et des natures, qu'Aristote a établie en vérité et qui satisfait pleinement la raison scientifique, n'aboutit en morale à rien d'autre qu'à un lamentable solipsisme : se construire soi-même dans le mépris des autres et de l'univers.

D'autre part, l'*Éthique* ne promet nulle part une vie éternelle qui soit la fin de l'homme. C'est ici-bas que celui-ci est appelé à imiter les dieux, à s'immortaliser, car tout pour lui s'achève avec la vie : c'est l'une des conclusions les mieux fondées du système d'Aristote. Un peu, explique notre Père, « comme un homme qui achète une belle auto et qui se passionne de mécanique. Sa femme, assise sur les coussins de l'arrière ou de l'avant, se demande : " *Quand est-ce qu'on partira ? – Je n'en sais rien ! – Pour aller où ? – Où on voudra. – Avec qui ? – Ça m'est égal ! Ce qui m'importe, ce sont les pistons ! Regarde-moi ces cylindres ! Regarde-moi ce double carburateur ! Regarde-moi... etc.* " Aristote nous apprend comment l'homme fonctionne. Mais pour quel but, avec qui et pourquoi ? Cela ne l'intéresse pas. » (*LA SAGESSE, FRUIT DE TOUTE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE*, PC 54, 1995)

Aristote sentait bien les limites d'une telle morale, les données de l'expérience lui ayant montré la plupart des hommes peu doués pour la contemplation et peu portés à la vertu : « *Sans doute si les paroles suffisent à nous rendre vertueux, nous leur devrons en maintes circonstances une grande reconnaissance. Mais en fait, elles sont impuissantes à déterminer la foule à s'adonner à la pratique d'une scrupuleuse honnêteté*. »

C'est ainsi que l'on passe de la morale à la politique : il faut des lois pour encourager, guider, corriger, contraindre même, car la foule obéit à la nécessité plus qu'à la raison et au châtiment plus qu'à l'honneur. Et notre philosophe d'explorer les domaines variés de la législation, des institutions et de la science du gouvernement en général. C'est que l'homme est aussi, remarque-t-il avec justesse, « ***un animal politique, fait pour vivre dans des cités****... L'homme qui, par son naturel et non par l'effet du hasard, existerait sans aucune patrie, serait un individu détestable, très au-dessus ou très au-dessous de l'homme, selon Homère : un homme sans foyer, sans famille et sans loi*. » Et notre philosophe d'ajouter : « *Aucun des membres de la cité ne peut se suffire à lui-même. Quiconque n'a pas besoin des autres hommes ou ne peut se résoudre à rester avec eux, est un dieu ou une brute*. »

Là-dessus, malgré la primauté qu'il a accordée à la substance autonome, heureuse de son autosuffisance, Aristote consacre à l'amitié, la *philia*, des chapitres qui ne laissent pas d'émouvoir. Sa description des vertus est également harmonieuse : pour tout, en tout et partout, « ***in medio stat virtus ac veritas*** ». C'est dans un juste milieu, défini par la raison, que doivent se tenir la vertu et la vérité, mais là encore, toute cette quête de la sagesse bute contre la même antinomie, que résume ainsi notre Père : « *Ici s'enfermer dans sa tour d'ivoire pour atteindre au bonheur de la contemplation philosophique, là répondre à l'appel de la mobilisation des citoyens et s'aller faire trouer la peau à Marathon ou à Verdun... et adieu la philosophie !* »

À la même époque, Démosthène, l'illustre stratège, défendait sa cité contre les menées de Philippe de Macédoine. Saisi par l'*Angor patriæ*, l'Athénien luttait avec l'énergie du désespoir, déployant cœur, intelligence et talent, pour réveiller ses concitoyens insouciants du danger qui les menaçait au nord, les contraindre à voter les crédits nécessaires aux campagnes militaires, puisque c'est toujours de l'assemblée démocratique que dépendait le budget (!). Quand, à force de ténacité, il parvint à ses fins, il était trop tard. Ce n'était plus l'Athènes de Marathon ou de Salamine, mais celle de Chéronée, et le désastre de 338 livra la Grèce au Macédonien.

À toute cette tragédie, Aristote le Macédonien resta absolument étranger. Il raisonnait sur les lois générales : une nature, une nation en valent bien une autre. Dans la " *Politique* " du Philosophe, nulle histoire, nul drame, nulle orthodromie ne viennent éclairer la conduite des nations.

D'une manière plus générale, le Père Festugière, l'un des meilleurs connaisseurs de l'âme grecque, a su dire ce qui manquait, non au seul Aristote mais à la philosophie morale et à l'esthétique des Hellènes, avant que ne les touche la grâce de la foi chrétienne. Chez eux, en effet : « Nul secours divin, nulle grâce. C'est l'homme qui s'introduit dans le *génos* divin [la race des dieux], ce n'est pas Dieu qui l'y amène. L'homme se fait dieu, mieux, il est dieu. Il lui suffit de reconnaître sa nature, et, l'ayant reconnue, de s'y adapter. Il n'y a point ici de vocation proprement dite, de vocation personnelle. Dieu ne parle pas à l'homme... ***D'un mot, il existe bien des relations de l'homme à Dieu, il n'y en a point de Dieu à l'homme.*** Il est parfaitement indifférent à Dieu que l'homme atteigne ou non son but. Dieu n'aime pas l'homme. Et Dieu n'aime pas l'homme parce qu'il ne l'a pas créé, et qu'ainsi l'homme n'est pas sa chose, encore moins son enfant. C'est ici l'abîme entre la philosophie grecque et le christianisme. Il ne peut être question d'amitié là où les relations réciproques sont, par essence, interdites. » (A.J. Festugière, o.p., *L'IDÉAL RELIGIEUX DES GRECS ET L'ÉVANGILE*, 1981, p. 52)

Après avoir composé, dans Athènes dominée par le Macédonien, son monument de doctrine, dont s'inspireront par la suite les législateurs et les sages, Aristote mourut en exil en 322. Après lui, la pensée grecque, miraculeusement resserrée l'espace d'un siècle, se dispersa : après l'effort héroïque de la pensée, on eut le *scepticisme* ; après l'effort de vertu, l'*hédonisme* des épicuriens : après une forte tension esthétique, le *stoïcisme* et un syncrétisme religieux général. Tout se confondit dans le " feu de Zeus ", répandu homogène dans toute chose. On devait entrer dans une longue éclipse de la pensée occidentale, où ce qui subsistait de meilleur était encore la mystique platonicienne et la physique aristotélicienne.

En définitive, qu'a donc gagné l'orthodromie divine ? Dans une conférence sur les philosophes grecs, prononcée en conclusion du camp de la Phalange 1993, notre Père reprenait les vers fameux de Charles Péguy, : « *Les rêves de Platon avaient marché pour Lui, du cachot de Socrate aux prisons de Sicile, les soleils idéaux pour Lui seul avaient lui, et pour Lui seul chanté le gigantesque Eschyle. Les règles d'Aristote avaient marché pour Lui...* » (*ÈVE*, 1913) Pour Lui, Lui seul ? Encore faut-il le montrer.

À la gloire du Christ Pantocrator, Sagesse incarnée, et pour retrouver, dans la désorientation diabolique de notre tour de Babel, les larges avenues, tant grecques et latines que juives, de l'orthodromie divine, il nous suffira en conclusion de citer quelques extraits de cette mémorable conférence :

« TOUT A MARCHÉ POUR LUI »

« ***Socrate fut un homme admirable***... C'est la figure antérieure, dans le monde païen, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prophète de Dieu son Père. Il embrase les cœurs, les conduisant à avouer leur ignorance, à chercher à se connaître eux-mêmes, selon l'oracle de Delphes, à s'occuper de leur réforme intellectuelle et morale, en vue de leur utilité dans la cité, mais plus que cela, à travers les persécutions et les incompréhensions, en vue de la vie éternelle qui seule vaut la peine de vivre et de mourir... S'il fait de la philosophie, c'est pour montrer qu'il n'en a point et que les autres n'en ont pas davantage que lui. Ah ! la grande vérité, mais tout à fait préliminaire. Socrate, c'est aussi le modèle du religieux de Dieu, de l'homme spirituel, du charismatique véritable. Ce qu'il apporte aux païens, comme les prophètes de l'Ancien Testament l'ont apportée aux juifs, c'est l'annonce de la venue du Saint-Esprit. Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais enfin elle l'annonce. Si le feu de l'Esprit-Saint n'est pas dans le cœur de l'homme, les lois sont impuissantes. En Socrate, la loi, l'oracle de Delphes, les lois de la Cité vivent et produisent leurs fruits.

« Une imagination : la bienheureuse Vierge Marie est dite "*fille d'Abraham*", et c'est vrai : combien elle est fille de sa tradition, descendante d'Abraham, fille des promesses faites à Moïse et tout son peuple. On pourrait tout aussi bien la dire "*fille de Socrate*". Évidemment, c'est une idée inattendue. Mais enfin, la Sagesse biblique, la sagesse du Livre de la Sagesse et des autres Livres écrits directement en grec, ces écrits tardifs qu'on appelle sapientiaux sont inspirés de la sagesse grecque. La communication est certaine. Et c'est sous l'influence de la sagesse grecque que les juifs personnifient cette Sagesse à la droite de Dieu, démiurgique, qui crée l'univers avec Dieu et qui s'installe finalement auprès des hommes dans cette cité sainte, dont on s'étonne presque que ce ne soit pas Athènes et qu'on ne lui donne pas son vrai nom original d'Athéna. Alors, fille de la Sagesse, Sagesse elle-même, la Vierge Marie, maîtresse de vie, inspiratrice de sainte conduite, la Vierge Marie nous paraît menée par le même esprit qui menait Socrate...

« Socrate est de ces saints païens dont saint Thomas dit qu'ils ont pu très bien recevoir des inspirations et des grâces du vrai Dieu, en dehors du peuple élu, avant la venue du Christ, pour aider les âmes à se sauver. Il va vers Dieu, ce Dieu lui est inconnu, mais il en a une sorte de prémonition... Il est une étoile, parmi d'autres étoiles dans le ciel noir du paganisme, mais enfin quand le soleil se lève, l'éclat des étoiles pallie et disparaît.

« ***Et Platon, ne serait-il pas la figure du disciple bien-aimé*** » lorsque, débordant le cadre étroit de l'expérience mystique de son maître, il invente avec audace une philosophie pour en saisir la réalité et la communiquer à qui voudrait faire de même ? Notre Père raconte par quelles étapes il est lui-même passé en lisant Platon :

« Après un enthousiasme de première lecture, et cet enthousiasme au fond était légitime, jadis, à cette découverte des hauteurs et profondes et sublimes beautés du ciel, où les dieux et les idées brillent de leurs diverses lumières, j'ai trouvé en Platon comme une sorte de figuratif. Tout notre ciel chrétien, toute l'abondance de nos mystères, et des saints et des anges qui les peuplent, des vertus qui les ornent, et puis de l'exemple des saints, me revenaient. Bref, tout cela était mon univers, la terre n'était qu'une petite chose en contraste. Platon pense de même.

« Et puis, dans mon âge de professeur de philosophie, mon âge mûr, dédain pour ces structures idéales, qui m'ont paru finalement comme des maquettes, des maquettes d'un monde révolu, ou bien, autre comparaison, comme le tronc et les branches d'arbres, dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits en hiver. C'est encore la mythologie, mais une mythologie appauvrie, épurée de ses légendes. C'est bien sec pour nous. Et ça n'est guère moteur, ça n'est guère émouvant pour nous tirer de notre bourbier et nous faire monter vers les étoiles. D'autant que, sur cette structure idéale, une totale incertitude règne.

« Et puis un beau jour, saisissement devant le rôle sauveur du "divin Platon", je lui ai rendu son titre. Ce beau jour, c'est quand j'ai interprété *le Phèdre* d'une manière vivante. C'est-à-dire quand enfin j'ai passé à travers l'enveloppe, dans l'épaisseur du cœur de Platon. Sans Platon, c'est ma conclusion pour le moment, on tombait dans le matérialisme, le rationalisme, le sécularisme, l'homme unilinéaire. Imaginez si Platon n'était pas venu relever Socrate, l'expliquer et le commenter si génialement, nous

étions en plein dans les physiciens, Démocrite et les autres, et nous passions directement jusqu'à Lucrèce. Véritablement, notre monde occidental, par raison scientifique, serait tombé dans un matérialisme absolu et ce n'est pas Aristote qui nous en aurait sauvés. Tandis que là, au-dessus de l'horizon, le vaste ciel attire les cœurs. » " *Comme un vol de colombes s'élevant lentement vers la lumière* " (Chevalier)...

Il est vrai que ce disciple bien-aimé, devenu l'inventeur d'une des plus grandes philosophies de l'histoire, a connu un échec moral cuisant. « L'échec de Platon, c'est l'échec de la Grèce païenne, mais cet échec est une forme d'attente et là, nous dirions de nouveau : *o felix culpa*, ô très nécessaire péché de Platon. Pourquoi ? parce qu'il nous a valu un tel Rédempteur, parce qu'il a rendu nécessaire le Christ Sauveur que saint Paul leur prêchera, n'oubliez pas que saint Paul connaît toutes ces dépravations, qui ont été le salaire de ces égarements, de ces gens qui ne croyaient pas en Dieu, et Platon est du nombre ! Lui aussi, Platon a besoin de rédemption, mais enfin la rédemption est venue pour nous et pour eux, et ce sont les Grecs qui se convertiront les premiers, avec quelle intelligence ! Soyons reconnaissants à Dieu d'avoir créé Socrate pour être la figure de Jésus-Christ, mais aussi d'avoir donné à Platon ce lyrisme pour décrire avec componction, humilité et reconnaissance à Dieu je pense, sa misère et sa libération d'une erreur profonde. »

« ***Enfin vint Aristote, le fossoyeur des dieux,*** avec sa passion de connaître le monde dans sa pluralité d'êtres divers. Cela lui suffit à remplir sa vie. Cette passion de connaître le monde comme éternel et infini, connaître le monde dans la densité de son existence stupéfiante, ôte aux hommes le désir d'autres êtres, désir d'inventer des êtres dont l'existence est douteuse, dont les essences sont indéfinissables et pauvres, dont la localisation est impossible. Tout ce qui n'est pas de l'ordre du visible, de ce monde naturel, est hors de nos intérêts et donc hors de la vérité de la science. Quelle brute, cet Aristote ! Il reste l'autosatisfaction, l'autonomie de l'homme, pour terminer par son autolâtrie...

« ***Et pourtant Aristote est au fondement de la foi chrétienne***. C'est ça le paradoxal, qui donne à toute cette orthodromie son aspect véritablement génial. Car il a fallu que Dieu détruise tout, table rase ! pour recommencer sérieusement par sa Révélation. Et il a pris comme destructeur ce marteau, cette masse d'Aristote. Aristote, au fondement de la foi chrétienne, tout simplement parce que toutes les religions prétendues, toutes les révélations et les saluts promis encore aujourd'hui, dans maintes sectes et toutes sortes de religions que l'on découvre aux quatre coins du monde, tout cela ne vaut rien, ne tient pas en face de la science et de la raison aristotéliciennes. Ce n'est plus un échange confus d'opinions, de gens qui ne savent pas raisonner fermement. C'est Aristote qui sait comment on bâtit une science et qui pulvérise toutes ces fausses religions, il n'en reste plus rien. Il ne reste plus que le judaïsme, le judaïsme mosaïque, qu'Aristote ne connaissait pas, et la religion de Jésus-Christ qui devait venir. Il fallait donc que meure la mythologie grecque comme objet de foi pour qu'il n'en reste plus qu'un vêtement adaptable à toute foi nouvelle, un revêtement chatoyant... Aristote a posé les conditions logiques, physiques, métaphysiques et morales d'une religion vraie. »

Nous avons vu aussi ce qui manquait à sa philosophie pour devenir le piédestal de la religion révélée. Que Dieu *JE SUIS* se manifeste comme le Créateur, Source et Ressource de tous les êtres, par amour, – on s'étonne que les Grecs n'en aient pas eu l'intuition –, et les rapports entre le monde et Lui en seront renouvelés. De même pour l'impuissance de l'âme grecque à atteindre son bonheur vrai, drame secret des païens. Que Dieu se fasse homme, et l'homme pourra suivre le chemin qui mène à Dieu... À Troas, l'apôtre saint Paul eut une vision : « *Un Macédonien, debout, lui adressait cette prière :* " ***Passe en Macédoine et viens à notre secours !*** " *Nous cherchâmes à nous rendre en Macédoine, certains que Dieu nous appelait à y annoncer l'Évangile*. » (Ac 16, 9-10) La philosophie grecque nous apparaît en définitive comme l'Eurydice de la légende, attendant son véritable Orphée pour la libérer des Enfers et la ramener à la Lumière. (*à suivre*)

frère Thomas de Notre-Dame du Perpétuel Secours et du Divin Cœur.

« Hommes des temps nocturnes, trop tôt nés, trop tôt morts, mes frères, redescendez vers la paix aveugle de vos demeures, dans l'incomplet bonheur des Sages, loin de Dieu. Vous n'avez pas entendu Ses Prophètes. Vous aviez cessé de parler quand Sa parole a retenti, de vivre quand Il a vécu parmi nous.

« Il s'agit maintenant de couronner votre science d'une science plus qu'humaine dont le Dieu qui parle sera l'objet. Je n'abdique point la raison dont vous m'avez découvert la puissance, la sécurité, la rigueur : rien ne sera perdu de vos leçons. Mais, l'ayant avec moi plongée dans la piscine probatique, je lui propose un emploi tel que vous n'en pouviez pas rêver pour elle de plus noble, quelque crédit que lui fît votre orgueil. Car je veux la mettre au service d'une vérité sans égale, la Vérité directement reçue d'en haut.

« En retour, je le crois, les trésors de votre sagesse en recevront un nouveau lustre, une nouvelle transparence, un nouveau feu, et la nature dans ses lois, par vous explicitement formulées, profitera de la clarté surnaturelle dans laquelle doit progresser mon raisonnement désormais... »

(Henri Ghéon, *Le triomphe de saint Thomas d'Aquin,* 1924)

« NOUS ALLONS À L'AMOUR »

L'AN dernier lors de notre camp Sainte-Marie nous avons vibré d'enthousiasme pour les Tragiques grecs : Eschyle, Sophocle et Euripide, sans oublier Homère, leur père à tous. Ils avaient une certaine conception du Ciel, des dieux et des déesses qui y demeuraient, et d'où ils intervenaient dans la vie des hommes selon leur bon plaisir, chacun à sa manière (...).

Cette année, délaissant la poésie des Tragiques, nous allons étudier les philosophes grecs. Allons-nous gagner au change ?

C'est avec bonheur que nous entrerons dans la familiarité de cet inspiré de **Socrate**... C'est un esprit, un "ange", qui guidait sa pensée comme il le reconnaissait lui-même. Nous sommes sûrs, à la suite des Pères de l'Église et de saint Thomas, que Socrate a été le plus grand parmi les inspirés de l'ancien temps qui préparaient la venue du Christ. Socrate est admirable. Platon, lui, nous conduit dans de nouvelles chimères, puis arrive l'implacable Aristote.

Ce gigantesque **Aristote** va faire disparaître tous les mythes de l'ancien temps, toutes les fables, même les belles imaginations de Platon.

Pourquoi Dieu a-t-Il permis à ce "démolisseur" de priver l'humanité de toute poésie religieuse, de tout amour de Dieu ? Le Dieu d'Aristote, c'est une mécanique, "Premier moteur" ou "Acte pur", il n'a pas de cœur et nous ignore superbement.

Aristote se moque du Ciel des idées rêvées par Platon. Il ne veut considérer que les êtres de la nature, l'ordre naturel, terrestre. Au ciel peuplé par les dieux et les déesses des Tragiques ou par les idées de Platon, matrices de la réalité, il oppose la réalité objective des êtres de la nature, il les étudie, comprend leur fonctionnement, établit les lois qui les gouvernent. Au Ciel de l'imagination invérifiable des uns et des autres, il oppose la réalité objective de ce qu'il observe. Il va donc édifier quelque chose d'analogue à un terrain d'aviation, une piste d'atterrissage bétonnée : l'ordre naturel. Même si c'est moins poétique, ce n'est pas sans rapport avec le Ciel et la vérité de l'au-delà. Aristote entrait lui aussi, sans le savoir, dans le dessein de Dieu. Car enfin, pour qui a-t-il "construit" ce "terrain d'aviation bétonné" ? À qui va-t-il servir uniquement ? Regardez bien, interrogez l'histoire. Qui allez-vous voir descendre du Ciel et y remonter après avoir donné toutes les preuves de sa divinité ? Ce n'est pas Apollon, mais Jésus-Christ le Fils de Dieu ! Qui allez-vous voir s'élever de terre, monter au Ciel dans son âme et dans son corps ? Ce n'est pas Pallas Athéna, mais la Vierge Marie ! (...)

Si Aristote s'est avéré être le destructeur de tout ce qui n'était pas absolument vrai, c'était donc pour que la nouvelle religion chrétienne soit absolument distincte de toutes les autres religions, gnoses, inventions diaboliques d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Notre religion est donc fondée sur des événements historiques, des témoignages, des faits objectifs qui sont démontrés par la méthode scientifique occidentale puisée dans Aristote. Ils s'imposent à notre raison. Le Saint Suaire, par exemple, est la preuve de la mort et de la résurrection du Christ. Étudiez-le avec vos microscopes, tous vos instruments sophistiqués de mesure, ce n'est pas une image faite de main d'homme. C'est la photo du Christ mort, mais ressuscitant. Comment cela se peut-il ? C'est un fait, mais pour le comprendre vraiment, il faut avoir la foi.

Aristote a donc été bien utile, nécessaire même, mais cela me laisse dans un profond désarroi, parce que le Dieu grec d'Aristote, "Premier moteur" ou "Acte pur", est inhumain. Au plus loin du vrai Dieu qui s'est fait homme, et qui a fait l'homme à son image. Entre Lui et nous, il ne peut qu'y avoir une certaine familiarité. Laquelle ? Lui et nous avons soif d'amour.

J'ai commenté « *le Banquet* » de **Platon** ; je le place au sommet de la littérature païenne. Dans « *Phèdre* », j'ai ausculté l'âme du divin Platon. Je l'ai méprisé longtemps, parce que je traitais tous ces dialogues de fantaisie ; mais c'est une âme ardente, un homme qui crie qu'il n'y a rien de grand comme l'amour !

La prêtresse de Mantinée, dans « *Le Banquet* », crie que nous sommes faits pour l'amour, que nous allons à l'amour. Cela ne peut pas nous laisser insensibles. Si tous les Pères de l'Église, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, saint Augustin et saint Bernard, Bossuet, ont pris feu et flamme en lisant ces dialogues, c'est parce qu'ils ont compris qu'un païen exprimait ce qu'il y a de plus fort dans l'âme humaine.

Nous sommes faits les uns pour les autres, pour nous aimer, nous dépasser dans l'amour et produire des fruits merveilleux, de nouvelles générations qui vont peupler la terre, l'enrichir de nouvelles pensées et poésies qui vont expliquer l'être humain à lui-même et le préparer à la vie future, car l'homme est immortel. Platon le disait éternel ; il se trompait, en partie. Nous sommes nés un jour, mais c'est vrai qu'ensuite nous ne mourrons plus jamais. Alors, pourquoi cette difficulté ? Où mettre cette vie éternelle ? Eh bien, dans le Ciel. Platon nous disait qu'il y avait un Ciel, il avait raison.

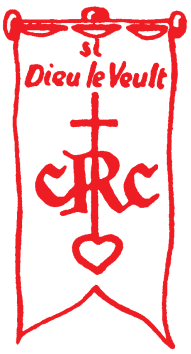
Dans « *Phèdre* », il a défini l'amour et en a montré le tragique, le douloureux, le glorieux d'une manière incomparable. Lui, le païen, nous a appris que dans l'amour, il y a toujours une relation de père à fils ou à fille, qui est finalement toujours une relation de celui qui n'a pas avec celui qui a. L'amour, c'est précisément cette sorte d'instinct divin qui nous pousse à nous attacher à des maîtres pour les aimer puissamment afin d'être aimés d'eux, et ainsi recevoir l'héritage, la sagesse divine dont ils sont dépositaires. On n'aime pas quelqu'un pour lui-même, mais pour ce qu'il nous apporte de plus grand, de plus haut que lui. C'est l'erreur des sophistes d'aimer quelqu'un pour lui-même, et de s'enfermer ainsi dans un égoïsme mutuel.

Mais c'est merveilleux de penser qu'il y a des filles qui sont là, pleines d'amour et d'estime pour ceux qui leur ont donné le jour, et des fils qui sont des disciples fervents pour écouter le père qui doit leur transmettre son expérience et les convictions traditionnelles dont il est l'héritier. C'est dans cet amour que nous allons plus loin que la créature, voyant à travers elle le Père des Cieux qui a créé cet ordre, afin que nous puissions remonter par l'amour jusqu'à Lui. Le père de famille, se voyant ainsi honoré et aimé de ses enfants, sent qu'il n'y a rien de plus grand en lui que ce qui est au-delà de lui-même, c'est-à-dire ce trésor divin de sagesse, de piété dont il a hérité, et qu'il rêve à son tour de donner à ses enfants, afin que par lui, ils soient meilleurs qu'ils ne seraient sans lui.

Voilà comment les êtres humains, sur ce type infiniment diversifié, s'assemblent les uns avec les autres dans l'amour. Tous les saints ont dit que l'homme est fait pour l'amour, et je voudrais que notre religion le dise et le redise (...). Ainsi soit-il !

(ABBÉ GEORGES DE NANTES, *extrait du sermon du 15 août 1993*)

« L'HOMME SPIRITUEL JUGE DE TOUT »



COMMENT se fait-il qu'en tout domaine des sciences sacrées ou humaines, l'abbé de Nantes ait manifesté une clarté d'analyse, une puissance de synthèse, une richesse d'intuition et une sûreté de jugement telles que nous pouvons sans embarras republier n'importe lequel de ses écrits et y puiser toujours des lumières nouvelles pour résoudre les difficultés de l'heure ? Lui-même s'en est expliqué de nombreuses fois, justifiant ses prises de position les plus intrépides, notamment en politique : « "***L'homme spirituel juge de tout et ne relève lui-même du jugement de personne***", *proclame saint Paul* (1 Co 2, 15). *Il veut enseigner que* (...) *la mystique, en élevant l'âme auprès de Dieu dans l'amour, lui donne de descendre aussi jusqu'aux plus infimes degrés de l'ordre humain, sans rien concéder à l'erreur ni aux passions mauvaises pour* "***tout instaurer dans le Christ***". » (*Lettre à mes amis* nº 116, 20 août 1962)

SESSION DE LA TOUSSAINT : SAGESSE POLITIQUE SURNATURELLE

Du 30 octobre au 1er novembre, les jeunes phalangistes sont venus achever leurs vacances à la maison Saint-Joseph. Alors que les échos tapageurs de la campagne présidentielle saturent déjà les médias, le thème annoncé avait contribué à les attirer, une fois de plus un peu plus nombreux que les années précédentes.

Le cœur du programme était constitué par trois conférences de commentaire de nos 50 Points de politique, prononcées par l'abbé de Nantes à la Pentecôte 1990. Le Père explique très librement son "petit livre rouge" avec une alacrité et une précision qui en gravent les leçons dans les esprits. Les jeunes ne détachaient leurs regards du grand écran que pour noircir fébrilement les pages de leurs carnets de notes !

La première de ces conférences, sur "*La fraternité universelle, évangélique*", définit clairement l'attitude mystique du phalangiste vis-à-vis de la politique. Sujet du Christ-Roi et de Marie Immaculée, il proclame leur empire sur toute la société. Observant le combat des deux Cités, il prend parti hardiment contre la Révolution satanique et ses suppôts, et pour la Chrétienté.

La projection en cratère du dernier oratorio nous offrit en *Élisabeth Marie de France* un modèle émouvant d'une conduite authentiquement mystique : au rebours du quiétisme de son frère aîné, le malheureux Louis XVI, qui ne gravit l'échafaud que parce qu'il était d'abord descendu par démagogie du trône qu'il occupait en Nom Dieu, Madame Élisabeth mourut en martyre de la Religion royale tout autant que de sa fidélité à l'Église romaine.

La première arme du phalangiste en politique est son chapelet. Frère Michel nous rappela d'ailleurs en sermon la puissance militaire de Notre-Dame du Rosaire, contre les Turcs à Lépante et contre les légions de démons acharnés à notre perte ! Frère Bruno nous prêcha un véritable petit traité du chapelet – heureux les amateurs des *logia* ! – pour nous encourager à le réciter tant et plus, afin d'obéir à la Sainte Vierge et nous blottir contre son Cœur, « *maintenant et à l'heure de notre mort* ». La météo clémente nous permit d'ailleurs de nous rendre tous ensemble au cimetière, pour prolonger cette belle méditation en égrenant nos *Ave* sur les tombes fleuries de nos chéris.

Bien installé dans le Cœur de Jésus et Marie, le phalangiste étudie en toute vérité la situation de la France contemporaine. En commentant les Points 71 à 80, le Père tire le meilleur parti de l'empirisme organisateur de Charles Maurras, en l'intégrant dans une analyse surnaturelle de "*La démocratie, absurde et impie*".

Pour nous récréer et nous instruire, frère Michel nous présenta aussi deux heures d'extraits des conférences d'Actualités internationales à la Mutualité, principalement au début des années 1990, lors de l'avènement du nouvel ordre mondial postsoviétique. Les États-Unis multipliaient alors leurs interventions militaires pour imposer à tous les peuples leur idéologie démocratique et leur hégémonie. Au prix de quels désastres ! En revanche, le Père ne cherche pas à plier les faits à ses préjugés, mais c'est de l'observation attentive de l'histoire et des réalités géopolitiques qu'il tire des applications pratiques, en nous avertissant de temps à autre de "mettre nos manomètres à zéro" !

De la même manière, étudiant "*La merveille de la Monarchie très chrétienne*" que nous appelons de nos vœux, telle que la décrivent nos Points 81 à 100, l'abbé de Nantes ne s'évade pas dans un rêve nostalgique, mais il en esquisse la constitution traditionnelle et moderne, conforme aux lois fondamentales du Royaume et adaptée à son siècle. Il donne au programme monarchique si pertinent hérité de l'Action française, la légitimité sacrale de la religion royale.

La conférence d'Actualités de frère Michel, le dimanche matin, fut encore un modèle d'empirisme organisateur surnaturel, selon les principes énoncés la veille par notre Père. Il s'agissait de comprendre les épisodes de chaos et de pillages du 17 octobre dernier. Notre frère en analysa avec perspicacité les causes immédiates, l'incurie des gouvernants, puis les causes lointaines, qui sont idéologiques et institutionnelles, inhérentes au régime démocratique. « ***Ordo ab***

chao », proclame la franc-maçonnerie : la Révolution ne cessera qu'après l'éradication des derniers vestiges de l'Ordre ancien au profit d'un ordre nouveau, intégralement satanique. Finalement, la clef de ce drame nous est livrée par un autre 17 octobre, date de la mort de sainte Marguerite-Marie en 1690. Le Sacré-Cœur avait offert par elle au Roi de France un renouvellement de son Alliance. Si le refus de Louis XIV nous a plongés dans le malheur, la promesse divine demeure, inconditionnelle : « ***Je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer***. »

Frère Michel exerça encore nos jeunes à appliquer nos principes politiques au beau spectacle sur les saints de France qui fut représenté devant Léon XIV au cours de la veillée de prière du 25 septembre. La mise à l'honneur de cette magnifique nuée de témoins suscite l'admiration et la fierté. Mais notre frère amena son auditoire à dépasser ce sentiment légitime pour discerner dans l'omission de l'Alliance divine, des institutions chrétiennes, de la doctrine et des combats menés pour défendre cet héritage, la marque de l'idéologie démocrate-chrétienne, dont Jacques Maritain fut le docteur. Sa prétendue "primauté du spirituel", sa "chrétienté profane" et son "humanisme intégral" forment l'antithèse de nos *150 Points* catholiques, royaux et communautaires.

CONTROVERSE PARISIENNE : L'OPPOSANT À VATICAN II... VICTORIEUX !

Année après année, chaque 11 novembre, le cercle Charles de Foucauld révise sous ce mode pédagogique un nouveau chapitre de notre doctrine. La journée commence par la messe, suivie du repas tiré du sac et de la récitation du chapelet. Enfin, au signal de frère François, les protagonistes montent sur scène, la foule des familles s'assoit et le secrétaire de la controverse introduit la séance.

Cette année, l'intérêt était aiguisé par l'actualité brûlante du sujet : l'autorité magistérielle du concile Vatican II. En effet, plusieurs évêques français ont affirmé récemment que c'est parce qu'ils la refusaient que les lefebvristes étaient schismatiques. Déjà, en 2024, c'était pour ce motif, entre autres, que le cardinal Fernandez avait justifié l'excommunication de Mgr Vigano. Voilà qui concerne au premier chef notre CRC puisque l'abbé de Nantes n'a cessé de dénoncer les nouveautés du Concile.

Pendant une première heure, frère François et le jeune phalangiste qui l'assistait s'appliquèrent donc à définir précisément cette autorité des Actes de Vatican II, contre deux porte-parole du parti conciliaire. C'est le préalable nécessaire à toute discussion de fond, et qui conduit à rappeler les salutaires définitions de **magistère ordinaire** – universel et constant – et de **magistère extraordinaire**, hors desquels le Pape et le Concile demeurent faillibles. Il importe aussi de distinguer l'**inspiration du Saint-Esprit** que les Pères conciliaires revendiquèrent à l'égal des Apôtres dans un accès d'illuminisme, de l'**assistance du Saint-Esprit** : **assistance positive** qui leur aurait permis de promulguer des définitions infaillibles s'ils l'avaient voulu, et **assistance négative** qui les a empêchés de définir solennellement leurs erreurs. Frère François leva aussi le voile sur les violations répétées du règlement du Concile par Jean XXIII puis par Paul VI. Ce n'est qu'au prix d'un brigandage que la secte réformiste a pu imposer ses hérésies.

Malgré toutes ces précisions qui nous assurent qu'aucune des nouveautés de Vatican II n'est revêtue du caractère de l'infaillibilité, est-il pratiquement possible de refuser aujourd'hui une réforme promue par le Pape et le Concile, contre laquelle aucun évêque ne s'est alors élevé publiquement et qui n'a cessé d'être consolidée par soixante ans de magistère postconciliaire ? C'est à ce point crucial de la controverse que la vocation du fondateur de la Contre-Réforme catholique au vingtième siècle apparaît dans sa stature providentielle.

« *Nous pouvons persévérer parce que l'abbé de Nantes s'y est opposé dès le début, dès que le pape Jean XXIII en a indiqué le tracé dans son discours d'ouverture du Concile, le 11 octobre 1962. À la clôture de Vatican II, l'abbé de Nantes en a rejeté publiquement les nouveautés qui lui paraissaient hérétiques* (...). *Il était seul, infiniment seul. Néanmoins, il a maintenu son opposition en obtenant que ses accusations d'hérésies soient examinées au Saint-Office, c'est-à-dire par le tribunal romain et suprême de la Foi. Ce fut sa victoire.* »

Oui, sa victoire, car les péripéties de son procès, depuis l'examen attentif de toutes ses accusations jusqu'au refus obstiné de la Congrégation pour la doctrine de la Foi de prononcer un jugement démontrent la rectitude de la position CRC : demeurer dans l'Église tout en rejetant sa Réforme. Bien plus, l'impuissance du Pape et des évêques réformateurs à excommunier leur opposant, à condamner la vérité de toujours au nom de l'hérésie du moment sauve notre foi en l'Église romaine.

frère Guy de la Miséricorde.

Directeur de la publication : Frère Gérard Cousin. Commission paritaire 0328 G 80889.
Impression : Association La Contre-Réforme Catholique.
F-10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. – crc-resurrection.org
ABONNEMENT 35 €, étudiants 20 €, soutien 65 €.
POUR LES PAYS D'EUROPE 41 €, AUTRES PAYS 66 €, par avion 76 €.